



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1687,1

Eur. 511<sup>m</sup> 1687,1

Mercurie

~~10~~  
5

E



DE

<36624555190014

<36624555190014

Bayer. Staatsbibliothek

33

3

*Heures 1687.*

# MERCURE

# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR  
LE DAUPHIN.

JANVIER 1687.



AV PALAIS.  
A PARIS,

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois, & on  
le vendra, Trente sols relié en Veau,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A P A R I S,**

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

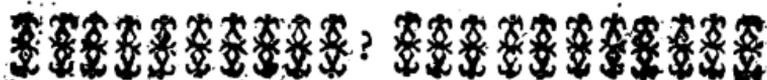
En la Boutique de la Veuve C. BLAGBART,  
Court-neuve du Palais, au DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie.

**M. DC. LXXXVII.**

**AVEC PRIVILEGE DV ROY,**

Bayersche  
Staatsbibliothek  
München.



## AU LECTEUR.

**L'***Ambassade de Siam en France* estant finie, & les quatre *Volumes* qui la composent, remplissant quatre secondes *Parties* de quatre *Mercurus*, on a souhaité de voir icy en peu de paroles, & comme en un seul corps, tout ce que cette *Ambassade* contient, parce qu'on les prend les uns pour les autres, quoy que la difference en soit grande. Le premier *Volume* a pour *Titre*,

*Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la Reception qui leur a esté faite dans les Villes où ils ont passé, leur Entrée à Paris, les Ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les Complimens qu'ils ont faits, la Descri-*

## AU LECTEUR.

ption des lieux où ils ont esté, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu.

*Le second Volume a pour Titre,*

Suite du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant ce qui s'est passé à l'Audience de Madame la Dauphine, des Princesses du Sang, & de Mrs de Croissy & de Seignelay; avec une Description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins, & Fontaines de Versailles, S. Germain, Marly & Clagny; de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, & de ce que ces Ambassadeurs ont veu dans tous les autres lieux où ils ont esté depuis la premiere Relation; à quoy l'en a joint le Discours qu'ils ont fait au Roy.

*Lt troisième Volume a pour Titre,*

Troisième Partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, contenant la suite de la Description de Versailles, celle des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, ce qui s'est passé dans les Visites qui leur ont esté faites, les experiences de la pesanteur de l'air faites devant eux, la Description de la Galerie de Sceaux, & les Receptions avec toutes les Herangues qu'on leur a faites dans toutes les Villes de Flandres.

*Le quatrième Volume a pour Titre,*

Quatrième & dernière Partie du Voyage des

## AU LECTEUR.

Ambassadeurs de Siam en France , contenant la suite de leur Voyage de Flandres depuis Valenciennes jusqu'à Paris , la Description des Villes où ils ont passé , & les Harangues de tous les Corps , ce qu'ils ont vu à Paris depuis leur retour , avec une Description de tous les lieux où ils ont esté , & de la Feste donnée par Monsieur à S. Cloud , leurs Voyages à Versailles , leur Audience de congé , & les dix-sept Audiences qu'ils eurent le mesme jour , avec tous les Complimens qu'ils ont faits , la liste des Presens qui leur ont esté donnez , ce qui s'est passé à leur départ , & les noms des Personnes distinguées qui vont à Siam.

*La moitié du Mercure de Juillee de l'année dernière , & la seconde Partie du mesme Mercure , contiennent une Relation du Voyage que M. le Chevalier de Chaumont a fait à Siam , en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté. On y trouve beaucoup de choses dont il n'a point parlé dans celle qu'il a donnée au Public ; & elle ne doit pas estre confondue avec les quatre Volumes du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France.*

TABLE DES MATIERES  
contenuës dans ce Volume.

<b>P</b> <i>Relude.</i>	
<i>Description entiere d'une These qui contient toute la vie du Roy.</i>	8
<i>Eglogue de Madame des Houlieres.</i>	99
<i>These consacree à la destruction de l'He- resie, &amp; soutenüe en Sorbonne par M. l'Abbè de Révol.</i>	110
<i>Ceremonies observées aux Obseques de feu Monsieur le Prince.</i>	122
<i>Eloge de feu Monsieur le Prince prononcé par le Pere de Villiers Jesuite.</i>	151
<i>Divers Ouvrages à la gloire de feu Mon- sieur le Prince.</i>	157
<i>Médaille gravée à la gloire de ce Prin- ce.</i>	161
<i>Liste des Academiciens de l'Academie Royale d'Angers, nommez pour la pre- miere fois par le Roy.</i>	163
<i>Histoire.</i>	178
<i>Discours prononcé à la louange du Roy sur</i>	

# T A B L E.

<i>la destruction de l'Herésie, par le Pere Quarrier Iesuite, avec la description du lieu où ce Discours a esté prononcé.</i>	596
<i>Moris.</i>	124
<i>Eloge de feu M. l'Archevesque d'Albi.</i>	229
<i>M. de la Berchere, Archevesque d'Aix, est nommé à l'Archevesché d'Albi.</i>	242
<i>Mr le Cardinal Langrave de Furstemberg reçoit le Bonnet de la main du Roy.</i>	242
<i>Baptisme de Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou, &amp; de Berry.</i>	246
<i>Actions de graces rendues pour le rétablisse- ment de la Santé du Roy.</i>	248
<i>Seconde partie des Lettres de M. le Che- valier d'Her. . .</i>	301
<i>Dialogues Satyriques &amp; Moraux.</i>	302
<i>Prise d'Habst de Mademoiselle de Loubes.</i>	303
<i>Noms de ceux qui ont expliqué les Enig- mes.</i>	306
<i>Enigmes nouvelles.</i>	309
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	314
<i>Gouvernemens donnez.</i>	321

Fin de la Table.

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L**A Medaille doit regarder la page 161.

L'Air qui commence par, *C'est en vain que l'hyver contraire à nos desirs*, doit regarder la page 195.

L'Air qui commence par, *Tout est changé dans l'Univers*, doit regarder la page 313.

MERCURE



MERCURE  
GALANT

JANVIER 1687.

**Q**UAND les Sou-  
verains ont gagné  
quelques Batailles,  
ou forcé des Places à se ren-  
dre, les Peuples en rendent  
ordinairement grâces à Dieu  
avec des démonstrations de  
*Janvier 1687.*                      A

## 2 MERCURE

joye, mais ces actions de graces ne se font que dans une seule Eglise, & au nom de toute une Ville, au lieu que celles que l'on vient de faire pour remercier Dieu du retour de la Santé du Roy, beaucoup plus considérable à ses Peuples, que s'il avoit gagné des Royaumes entiers, ont esté faites dans toutes les Eglises de Paris. Ceux qui les desservent ont prié deux fois; d'abord pour demander la guérison de Sa Majesté, & ensuite pour en rendre graces à Dieu. Les premiers d'entre

## GALANT. 3

Les Corps des Bourgeois qui ont fait faire ces Prieres, ont commencé comme a fait l'Eglise, & ils ont ensuite finy par des actions de graces. Ainsi l'Eglise & les Peuples ont prié chacun sur deux sujets, & ces deux sortes de Prieres s'estant faites à quatre fois differentes, ont esté à l'infiny. J'ay tâché, Madame, de vous en faire une peinture au commencement & dans la fin de ma Lettre de Décembre. Cependant il se trouve que je n'ay pû exprimer qu'imparfaitement le zele

A ij.

## 4 MERCURE

des Peuples , & à dire vray ,  
c'est une chose impossible.  
Toutes les Eglises suffisoient  
à peine pour ceux qui vou-  
loient faire faire des Prieres ,  
& l'on a esté souvent obligé  
d'attendre que ceux qui s'e-  
stoient mis en estat d'en faire  
faire les premiers , eussent a-  
chevé , pour satisfaire au zele  
des autres. Les uns ont fait  
prier pendant un jour entier ,  
les autres pendant trois jours ,  
& les autres pendant neuf ;  
& enfin , pour rendre ces Prie-  
res plus celebres , on y a ajoû-  
té la Musique , & la décora-

## GALANT. 5

tion des Eglises où tout ce que Paris a de plus riche & de plus superbe a paru, avec les décharges des Boëtes & de la Mousqueterie. Enfin tout estoit en mouvement, tout estoit en joye, tout retentissoit d'actions de graces, & il s'est mesme trouvé des Corps & des Communautez, & des Societez qui ont fait recommencer plusieurs fois. M<sup>s</sup> des Manufactures Royales des Meubles de la Couronne établies aux Gobelins, ont esté de cc nombre ; les Corps, & les Communautez

A iij

## 6 MERCURE

n'ont pas seulement fait prier, mais plusieurs personnes qui n'entrent dans aucun Corps, se sont associées pour faire prier, & des particuliers qui n'ont point voulu se faire connoître, & même des Artisans, ont trouvé moyen de faire tenir dans des Convents des sommes considerables, pour rendre graces à Dieu d'une Santé, qui ne doit pas seulement estre précieuse à toute l'Europe puis que le Roy y maintient la Paix, mais encore à toute la terre, ce Monarque faisant des Alliances

# GALANT. 7

dans les Pais les plus reculez, & depensant des sommes immenses pour attirer des Ames à Dieu en les faisant renoncer à l'Idolatrie. Ainsi ce n'est pas sans sujet qu'il est les delices de ses Peuples, & de tous les Etrangers qui rendent justice au vray merite, & qui seront ravis d'apprendre ce que l'on a fait en France pour le rétablissement de sa Santé, puis que toute la terre connoitra par là l'ardeur du zele dont tous les cœurs des François sont penetrez pour un Prince si di-

A. iiii

## 8 MERCURE

gne de l'amour qu'ils ont pour luy. Si l'on ignoroit par quels endroits il merite que cet amour ait esté jusqu'a l'excés où il est monté, on n'en douteroit pas en lisant l'Ouvrage que je vous envoye! C'est le dessein d'une These pour le Roy, fait par un homme qui s'est attaché avec tant d'exactitude à rechercher tout ce qui regarde la Vie de ce Grand Monarque, que je puis vous asseurer qu'encore qu'on ait tâché de l'imiter, & de le copier en beaucoup d'endroits, dans des Ouvrages qu'on a

## GALANT. 9

presentez sans avoir osé les rendre publics, il est l'original de tout ce que nous avons vû de cette nature. Le travail de cet Ouvrage, où toutes les dates font, est quelque chose d'incomprehensible, si je puis parler ainsi, & pour le rendre correct, l'Auteur a eu besoin de toute l'application d'un homme aussi zélé qu'il l'est pour le Roy. Tous les Eloges de ce Monarque, & tout ce qu'on a fait de son Histoire, ne nous en scauroient faire si bien connoître la grandeur que cet Ou-

## 10 MERCURE

vrage, & c'est ce qui merite une réflexion bien serieuse, & qui jettera dans l'étonnement tous ceux qui voudront la faire. Il ne s'agit que de marquer ce qu'a fait le Roy, sans détail, sans raisonnement, & sans éloge; & cependant cette These peut passer pour une chose presque impossible, à cause du grand nombre d'Actions qu'elle contient. Tous les Siecles ne nous fournissent rien de semblable. Je puis, & je dois le dire à la teste d'un Ouvrage qui n'est remply que de

## GALANT. II

Faits, & l'on ne peut en voyant cela que se taire, & demeurer dans l'étonnement.

Je n'ay dit qu'un mot de ces faits-là, & ce n'a mesme esté que d'une partie, & j'en ay parlé dans deux cens Volumes. Peut-on dire après cela qu'il soit aisé de faire l'Histoire du Roy, si l'on y veut renfermer tout ce qu'il a fait de grand? Pour moy, je suis persuadé qu'il faudroit un Siecle entier, si l'on vouloit mettre dans leur jour toutes les actions de ce Monarque, & que cette Histoire pour-

## 12 MERCURE

roit remplir feule des Bibliothèques. Vous en ferez entièrement convaincuë, quand vous aurez lû l'Ouvrage fuyvant, qui fera d'une grande utilité pour tous ceux qui voudront travailler à cette Histoire. & qui leur épargnera plusieurs années de recherches. Souvenez-vous, s'il vous plaist, que l'Auteur suppose son deffein executé, & qu'il décrit la These comme si elle estoit faite.

### DESSEIN DE L'OUVRAGE.

Les Actions immortelles de Louis XIV. estant ad-

# GALANT. 13

mirées de toute la Terre, il n'est pas possible de trouver aujourd'huy quelqu'un qui n'en soit pas informé, & qui puisse demander avec raison, pourquoy nous appellons ce Prince Louis LE GRAND, mais afin d'en instruire la Posterité, on luy dédie une These qui pourra luy servir de regle dans les sentimens qu'elle doit avoir des vertus héroïques de nostre incomparable Monarque. Les principaux évenemens de son Regne depuis 1658. y sont marquez d'une maniere qui ne

## 14 MERCURE

sera peut-estre pas desagrea-  
ble. Quoy qu'il y eust une  
infinité de belles choses à di-  
re avant ce temps-là, on n'a  
pas cru devoir remonter plus  
haut, afin de ne se pas co-  
pier soy-mesme dans d'autres  
Ouvrages, où elles n'ont pas  
esté oubliées; mais plus que  
tout cela, pour n'établir les  
loüanges de LOUIS LE  
GRAND que sur des actions  
d'éclat, dans lesquelles il a  
toujours eu la premiere part,  
& afin de le suivre plus exa-  
ctement depuis un âge où sa  
teste, son cœur, son bras &

## GALANT. 15

son esprit ont commencé d'agir de concert pour le bien de ses Etats. L'Histoire du Roy est une matiere riche, & un vaste champ ouvert à tous ceux qui s'y voudront exercer! Heureux mille fois celuy qui le fera avec succès! On a cru devoir ne s'expliquer qu'en François, soit dans les Inscriptions, soit dans les Conclusions historiques & politiques, parce qu'on a eu pour objet la satisfaction des Personnes qui preferent cette Langue, que nos Victoires ont renduë si florissante

# 16 MERCURE

dans toutes les Parties du Monde.

## DESCRIPTION DE LA THESE.

Le Portrait du Roy est placé au milieu d'une Couronne de laurier, relevée de quatorze Médailles, le tout posé sur une dépouille de Lion. Quatre grands Octogones avec de riches bordures accompagnent le Portrait, & font voir par quatre grandes Inscriptions la gloire du Roy dans les quatre Parties du Monde.

## I. INSCRIPTION.

*L'Europe inutilement conjurée pour s'opposer à la Course victorieuse de LOUIS LE GRAND, cède à la force de son bras, & se voit contrainte d'accepter la Paix, que ce Monarque luy accorde au milieu de ses Victoires.*

## II. INSCRIPTION.

*L'Asie étonnée des Actions admirables & de la Grandeur du Roy, recherche son Alliance, & députe trois fois des Ambassadeurs du Royaume de Siam avec de riches Présens.*

Janvier 1687.

B

# 18 MERCURE

## III. INSCRIPTION.

*L'Afrique humiliée par les fréquentes défaites des Corsaires d'Alger, de Tunis, de Tripoli, de Maroc & de Salé, que LOUIS XIV. a punis jusque dans leurs Fortereffes, vient demander la Paix au pied du Trône de Sa Majesté.*

## IV. INSCRIPTION.

*L'Amérique ouverte aux Armes de LOUIS LE GRAND, a esté le Theatre des Victoires qu'il a remportées sur ses Barbares, & des Conquestes qu'il a faites à S. Christophe, à Tabago, & dans toutes les Isles Antilles.*

Les quatorze Médailles font autant de Vertus ou Attributs du Roy , representez par des Devises ou Emblèmes, & expliquez dans l'Exerque de chaque Médaille. Comme les Armoiries fournissent le corps le plus naturel & le plus ordinaire des Devises, on s'est fait icy une obligation d'en tirer quatre des Eys , qui composent les Armes de nos Rois , quatre du Soleil, qui est le symbole du Roy , & une du Coq , qui presente la France.

## 20 MERCURE

### I. MEDAILLE.

Le Soleil éclairant tout le monde avec ces mots, *Eclairer l'Univers*. Dans l'Exerque pour Vertu, *Sagesse*.

### II. MEDAILLE.

Un Lys avec ces mots, *Que son odeur est douce!* Dans l'Exerque, *Clemence*.

### III. MEDAILLE.

Une Justice tenant la Balance, avec ces mots, *Soûtien des Loix*. Dans l'Exerque, *Justice*.

### IV. MEDAILLE.

Un Laurier. Pour Ame, *Chery de Minerve & de Mars*.

Dans l'Exerque , *Liberalité.*

V. MEDAILLE.

Un Lys avec ces mots, *Des  
Mortels l'amour & le plaisir.*

Dans l'Exerque , *Bonté.*

VI. MEDAILLE.

Un Soleil avec ces mots ,  
*Il commande aux Saisons.* Dans  
l'Exerque , *Puissance.*

VII. MEDAILLE.

Un Coq qui a une patte  
en l'air , avec ces mots , *La  
terreur des Lions.* Dans l'Exer-  
que , *Vigilance.*

VIII. MEDAILLE.

Un double Foudre en l'air .  
avec ces mots , *La terreur des*

## 22 MERCURE

*Ingrats.* Dans l'Exerque, *Fermeté.*

### IX. MEDAILLE.

Un Soleil avec ces paroles,  
*A qui rien ne peut résister.* Dans  
l'Exerque, *Force.*

### X. MEDAILLE.

Un Lys avec ces mots, *Son  
odeur va plus loin.* Dans l'E-  
xerque, *Gloire.*

### XI. MEDAILLE.

Un Foudre sur un Autel,  
avec ces paroles, *Fleurissez de  
son repos.* Dans l'Exerque,  
*Moderation.*

### XII. MEDAILLE.

Une Cassolette fumante sur

un Autel avec ces mots, *La gloire des Autels*. Dans l'Exerque, *Pieté*.

XIII. MEDAILLE.

Un Lys, avec un grand rejetton à droite, & trois autres petits à gauche, & pour ame, *Nostre second espoir*. Dans l'Exerque, *Bonheur*.

XIV. MEDAILLE.

Un Soleil qui parcourt le Zodiaque, avec ces mots, *Il ne peut s'arrester*. Dans l'Exerque, *Vaillance*.

Dans le milieu de la bordure, au bas du Portrait, sont les Armes de Sa Majesté en-

## 24 MERCURE

tourées des deux Colliers des Ordres de Saint Michel & du Saint Esprit, & ornées de Guidons, d'Etendards, & de Trophées, qui jettent des branches d'Olive, pour marquer la Clemence de ce Prince, qui a bien voulu donner la Paix au milieu de ses Victoires. Il y a deux grandes Trompettes qui accompagnent la Couronne, avec deux ailles qui s'étendent de chaque costé, pour porter les Armes de LOUIS LE GRAND jusques aux extrémitéz du monde. Tous ces ornemens qui  
font

# GALANT. 25

font le haut de la These, sont soutenus d'une table d'attente, ou parement irregulier d'Architecture d'un ordre Composite, avec sa Corniche, sa Frise, son Architrave, Colomnes, Pilastres, Chapiteaux, Piedestaux & Bases. Un grand Cartouche posé sur le milieu de la Frise, contient ces mots, A LA POSTERITE'. Le grand Cadre destiné pour les Theses, est échancré par le bas, & posé entre les Pilastres. Il contient quatorze Theses ou Conclusions, qui répondent

*Janvier 1687.*

C

## 26 MERCURE

par ordre aux quatorze Medailles, & qui prouvent chaque Vertu ou Attribut du Roy. C'est par cette raison qu'on s'est attaché à commencer la pluspart des Conclusions par les paroles de la Devise qu'elles justifient. Comme les Theses font le principal fondement de tout cet Ouvrage, on croit devoir en expliquer la conduite avec un peu plus de détail. Le stile en est assez particulier, mais cette Philosophie que nous donnons n'estant pas ordinaire, & ne faisant que

de maistre, elle s'est trouvée capable de toutes les formes qu'on a voulu luy donner. Certaines expressions de Poësie, & d'autres libertez qu'on ne prendroit pas ailleurs, en ont rendu les Propositions courtes & ferrées en des endroits, & plus étendues en d'autres. Tout cela est permis en cette occasion, où l'on doit dire beaucoup de choses en peu de paroles. On peut même parler Ecolier, si cette expression m'est permise, pourveu qu'on le fasse pour exprimer plus naturel.

## 28 MERCURE

lement les opinions que l'on propose. Nous n'avons pû nous dispenser d'employer des chiffres pour marquer les jours & les années de plusieurs événemens. Cela n'est pas sans exemple; puis que nous voyons tant de Theses remplies de semblables chiffres. Cependant on ne l'a fait que lors que les Actions du Roy ne sont pas marquées dans les autres Médailles dont nous parlerons dans la suite. Cette Chronologie a son utilité, & le Public ne sera peut-estre pas fâché de la trouver

observée dans cet Ouvrage  
avec assez de soin. Les The-  
ses ont pour Titre;

CONCLUSIONS  
*Historiques & Politiques.*

QUESTION.

Qui devez - vous estimer le  
plus Grand de tous les  
Monarques de la Terre?

I. CONCLUSION.

**L** OUIS XIV. donné de  
Dieu d'une manière mira-  
culeuse, éclaire l'Univers par  
les rayons éclatans de sa Sagef-

## 30 MERCURE

se. Cette Vertu parut en luy beaucoup de temps avant l'âge ordinaire. Peut-on dire qu'il ait manqué une seule fois à prévoir jusqu'aux moindres événemens dans tout ce qu'il a entrepris ?

Qu'on montre un Monarque plus exact à remplir ses obligations, mieux réglé dans sa conduite, & plus assidu au gouvernement de son Etat. Cet Auguste Prince également habile dans la Paix & dans la Guerre, est l'ame de son Cabinet. Ses secrets sont impenetrables. Il donne autant d'oracles que de réponses, & préfère aux divertissemens les

plus innocens au travail qu'il devoit, pour ainsi dire, afin de soulager son Peuple. Considérez avec quelle Sagesse il commença par le reglement de ses Finances. Ensuite ayant racheté Dunkerque, il osta aux Etrangers le seul Port qui leur restoit en France, & aux Corsaires une ancienne retraite. Comparez nos Troupes d'aujourd'hui avec celles des Regnes précédens; faites reflexion sur le discernement qu'il a dans le choix de ceux qui le servent, sur la force & sur l'étendue de son Genie. Voyez le bel ordre qu'il a établi dans

## 32 MERCURE

*tout son Royaume, & vous m'accorderez facilement que LOUIS XIV. est le plus Sage de tous les Monarques de la Terre.*

### II.

*Quand le Roy paroist armé, c'est pour obliger des Ennemis à profiter de sa Clemence. Telle fut la Bataille des Dunes qui fit conclure la Paix des Pirenées. Combien de fois LOUIS a-t-il épargné le sang des Vaincus ? Sa Clemence empescha le Sac de Valenciennes, (1677.) Sans elle Alger, Tunis, Tripoli, Genes, & tant d'autres Places auroient esté des buchers de victimes deues*

à la justice de ses Armes. Amsterdam, la Haye, & le reste de la Hollande desolée (1672.) & mesme toute l'Europe seroit encore un Theatre de feu & de sang, si ce Grand Prince ne se fust vaincu luy-mesme, & s'il ne se fust arresté au milieu de ses Victoires, en forçant les Ennemis d'accepter la Paix, & ensuite une Trêve de vingt ans, après en avoir prescrit les conditions, qui ont rendu le repos à l'Eglise, & qui font avoüer que Louis XIV. est le plus Pacifique de tous les Monarques de la Terre.

*Il soutient les Loix par la Justice de ses Ordonnances & de ses Edits. Lisez son Code, qui fait la regle de nos Juges. Admirez tous les Arrests que ce Monarque a rendus, comme il a puny les Dueilistes, les Empoisonneurs (1676.) & les Usuriers (1680.) Que dites-vous de ce bel ordre étably pour l'Administration de la Justice? Montrez-moy un Etat où la Police soit mieux réglée qu'en France. Le Roy a-t-il jamais accordé ou refusé aucune grace qu'il ne fust juste d'accorder ou de refuser?*

Mais quand vous vous souviendrez qu'il a jugé luy-mesme contre ses propres interests dans l'affaire du Fossé. [1680.] dites que LOUIS XIV. est le plus Juste de tous les Monarques de la Terre.

## IV.

Pour estre chery de Miner-ve & de Mars, il faut proteger les beaux Arts, & récompenser dignement les Vertus militaires. Nos Musés donneront des loüanges éternelles à Sa Majesté pour avoir fait bastir l'Observatoire, pris la protection de l'Academie Françoise [1672.] institué celles.

## 36 MERCURE

de Soissons, d'Arles, de Nismes,  
de Villefranche, & d'Amiens. Le  
Journal des Sçavans, qui a com-  
mencé en 1660 est deu à l'amour  
que cette protection a inspirée  
pour les belles connoissances ; &  
le Mercure Galant qui a com-  
mencé en 1677. est un fruit de  
la grandeur de ses Actions, qui  
en fournissent la matiere. Il a  
étably l'Academie Royale des  
Arts & des Sciences, celles de  
Peinture & de Sculpture, les  
Ecoles de Droit Civil à Paris,  
[ 1679. ] & de Droit François  
par tout le Royaume [ 1681. ]  
Combien d'habiles Ouvriers en.

## GALANT. 37

*tretenus pour des Ouvrages rares qu'ils ont portez à la dernière perfection ! Faites reflexion sur le grand nombre de Sçavans qui sont dans ce Royaume , & sur la politesse que l'on y remarque depuis vingt ans. Admirez la Magnificence de ce Prince dans l'Entrée solennelle qu'il fit à la Reyne son Epouse le 26. Aoust 1660. Considerez les Cours, les Rampars, les Arcs de Triomphe , l'Edifice du Pont Royal , les belles Fontaines , l'élargissement des Ruës , le Quay de la Riviere , & les autres ornemens ajoutez à la Ville de Paris. Que*

## 38 MERCURE

*pensez-vous des Bastimens superbes de toutes les Maisons Royales, de ceux du Louvre & de ceux de Versailles, qui peut passer pour une huitième Merveille du monde? Voyez les belles dépenses que LOUIS LE GRAND a faites dans les Carroufels de 1662. 1685. & 1686. les Divertissemens de l'Isle enchantée & de la Paix, avec les grands Balets, les Machines surprenantes. & les representations des Opera, sans parler de la richesse de ses Meubles & de la magnificence de sa Cour. Mais sur tout, accordez-moy que c'est*

# GALANT. 39

*dans ce Royaume que les vrais services de la Noblesse sont reconnus par le rétablissement de l'Ordre de S. Lazare [1673.] par l'Institution des Compagnies des jeunes Gentilshommes [1682] & par la fondation de la Maison Royale des Dames & Demoiselles de Saint Cyr [1686.] Les vieux Soldats, où ceux qui ont esté estropiez dans le service, sont nourris & soulagez le reste de leur vie dans l'Hostel Royal des Invalides, fondé le 14. Février 1671. Donc LOUIS XIV. est le plus Magnifique & le plus Liberal de tous les Mo-*

# 40 MERCURE

marques de la Terre.

V.

*Le Roy est l'Amour & le Plai-  
fir de son Peuple , dont il est le  
Pere. Sçavez-vous le grand  
nombre de Places qu'il a bien  
voulu rendre en consideration de  
la Paix, & avec combien de bon-  
té il a remis aux Espagnols trois  
millions cinq cens mille livres  
qu'ils luy devoient pour les Con-  
tributions de la Flandre (1684)  
& comme il leur a rendu deux  
gros Galions qu'ils avoient juste-  
ment perdus dans une défaite en  
1686 ? LOUIS LE GRAND  
a délivré jusqu'à present plus*

de 1200. Esclaves de ses Sujets,  
 & de différentes Nations à Al-  
 ger, outre les 600. qu'il aura de  
 Tripoli, & tous ceux qu'il doit  
 retirer de Tunis & de Maroc.  
 Il y a plus; sa bonté luy a fait  
 diminuer les Tattes de trois  
 millions près de 500. mille livres  
 ( 1684. ) donner de grandes som-  
 mes pour occuper les Pauvres à  
 des Travaux aussi utiles à leur  
 misere qu'à l'ornement des Vil-  
 les ( 1685. ) faire des charitez  
 considerables pendant la famine  
 de 1662. & le grand Hiver  
 ( 1684. ) & une diminution très-  
 grande pour ses Droits sur le  
 Janvier 1687. D

## 42 MERCURE

bled. ( 1685. ) Ses mains Royales occupées à porter le Sceptre, n'ont pas dédaigné depuis six ans de composer des Remedes pour le soulagement, & la guerison de ses Sujets ; & de leur en donner luy-mesme les secrets qu'il a publiez depuis peu, & qu'il n'avoit achetez que pour son Peuple. N'oubliez pas encore cet artifice benin dont il vient de se servir, pour cacher à toute sa Famille Royale & à son Royaume une maladie qui le tourmentoit, afin de nous épargner l'inquietude & la douleur de sçavoir un si bon Prince dans

*Les peines. Reconnoissez donc de bonne-foy qu'il merite mieux le nom de tres bon que cet Empereur Romain à qui on le decerna, puisque LOUIS XIV. vray Pere de la Patrie, est le plus Aimable & le Meilleur de tous les Monarques de la Terre.*

VI.

*Il commande aux Saisons, lors qu'il trouve le moyen de faire la Guerre au milieu de l'Hiver. Qui pourra comme luy parvenir à cette puissance, d'assiéger en mesme temps quatre Villes tres-fortes ( 1672. ) & de*

D ij

## 44 MERCURE

*faire recevoir ses Loix en un  
mesme jour à deux Places aussi  
considerables que Strasbourg &)  
Cazal ? Il a dompté les Iroquois  
( 1665. ) & réduit en six jours  
les Algeriens , que tout le Regne  
de l'Empereur Charles-Quint a-  
vec sa fortune n'eut pas seule-  
ment le pouvoir d'intimider.  
N'a-t-il pas contraint les Cor-  
saires de Tripoli , de Maroc ,  
de Tunis , de Salé , avec ceux  
de Majorque ( 1681. ) après le  
avoir soumis , de respecter nos  
Vaisseaux , & de rendre tous nos  
Esclaves ? Considerez ce que c'est  
que de joindre les deux Mers en*

Languedoc par un Canal long de 64. lieues , commencé le 16. Avril 1667. & achevé dans le mesme mois de l'année 1681. Faire construire l'Acqueduc de Maintenon pour la conduite des Eaux de la Riviere d'Eure , ( 1685. ) dont l'édifice surpasse tout ce que les Romains ont entrepris de semblable. C'est la puissance du Roy qui l'a fait triompher sur Mer des Anglois en 1666. des Hollandois le septième Juin 1672. & encore deux fois de la mesme Nation en 1673. & à Stromboli , en Sicile , ( Janvier 1676. ) des

## 46 MERCURE

Espagnols , & des Hollandois devant Augusta le 22. Avril suivant , où le fameux Ruiters qui commandoit fut blessé à mort , le deuxième Juin de la mesme année devant Palerme , où l'on remporta la plus glorieuse Victoire de Mer qui se soit veüe depuis la Bataille de Lepante , les Flotes d'Espagne & de Hollande ayant esté défaites , & ensuite brulées dans le Port , dont le miserable reste fut vaincu le 3. Mars 1677. à Tabago dans l'Amérique. Donc LOUIS XIV. est le plus Puissant de tous les Monarques de la Terre.

La terreur des Lyons, c'est cette vigilance qui fait voir le Roy, le premier à la teste de ses Armées, moissonner des Palmes & des Lauriers avant que le Printemps nous donne des fleurs. C'est encore cette application exacte & reguliere à gouverner par luy-mesme, & à tenir tous les jours ses Conseils. Le soin qu'il prend de connoistre ses Officiers, de se faire rendre compte de tout, & de prévoir dans le détail à mille choses qui rendent l'exécution de desordres plus facile & plus prompte. N'a-

## 48 MERCURE

vons-nous pas veü bastir une  
 Galere en dix heures ? ( 1679. )  
 N'est-ce pas par les soins de Sa  
 Majesté qu'il y a tant de Gardes  
 & d'illuminations , pour la seu-  
 reté de Paris ? On luy doit aussi  
 l'établissement des Compagnies  
 des Indes Orientales & Occi-  
 dentales , & de plusieurs belles  
 Manufactures ; une Compagnie  
 de Guinée ( 1685. ) avec beau-  
 coup d'autres avantages procurez  
 à ce Royaume , pour y faire fleu-  
 rir le Commerce avec succes. La  
 Navigation est parvenue à une  
 telle perfection chez les François,  
 par la vigilance de LOUIS LE  
 GRAND ,

# GALANT. 49

GRAND, que les autres Nations l'apprennent de nous. Toutes nos Provinces ont acquis la seureté par la bonté des Ports de Mer ; par les armemens des Flottes, par la fortification des Villes frontieres, & par la construction de Saar-Louis, d'Huningue, & de Mon-Louis, sans parler de tant de fortes Citadelles basties par les Ordres de LOUIS XIV. le plus Vigilant de tous les Monarques de la Terre.

## VIII.

LOUIS prend quelque fois le foudre en main, pour punir les ingrats, pour maintenir les  
Janvier 1687. E

droits de sa Couronne, & pour  
 vanger la foy publique, & le  
 droit des gens violez ( 1674. )  
 dans l'Assemblée de Cologne. Si  
 la Garde Corse a la temerité  
 d'attaquer un Ministre Public,  
 le Roy scait en tirer la satisfac-  
 tion due à sa dignité, obtenant  
 tout ce qu'il pourroit pretendre,  
 par le traité de Pise conclu le 12.  
 Mars 1664. Quel avantage ont  
 remporté les Espagnols en re-  
 fusant le pas à nostre Ambaf-  
 sadeur à Londres ( 1661. ) sinon  
 d'avoir esté obligez depuis à dé-  
 clarer publiquement qu'ils cedent  
 par tout la préférence aux Fran-

# GALANT. 51

fois ? Pourquoi disputer un titre  
 qui ne leur appartient plus ? A  
 quoy bon troubler les Habitans  
 d'Andaye ; & donner tant de  
 remises aux Negocians de France  
 pour éviter de conclure l'affaire  
 de l'Indalre ? C'estoit pour faire  
 voir à toute l'Europe ; que la  
 Reine de LOUIS LE  
 GRAND suffisoit pour main-  
 tenir son titre de Duc de Bour-  
 gogne : (1680.) pour remettre  
 ses Sujets en possession de la Pes-  
 che (1685) & pour faire trembler  
 toute l'Espagne en tenant une  
 grande Flotte bloquée devant  
 Cadix (1686.) Le Turc a veu les

E ij

## 52 MERCURE

Corfaires de Tripoly pourſuivis  
& battus juſque dans le Port de  
Chio ( 1681. ) & noſtre Flotte  
victorieuſe menaçant les Darda-  
nelles , porter l'épouvante juſ-  
que dans le cœur de ſon Em-  
pire. Ces preuves de la fermeté  
du Roy , & la vigueur de ſon  
Ministre en 1677. 1680. & 1681.  
ont obligé le Sultan d'accorder le  
Sophà à noſtre Ambaſſadeur , &  
d'autres Privileges pour la Re-  
ligion Catholique , ce qui fait  
voir qu'il eſtime davantage  
LOUIS LE GRAND que tous  
les autres Monarques enſemble.  
Nos Alliez ont auſſi goûté les

# GALANT. 93

fruits de sa fermeté, lors qu'il leur a fait rendre (1679.) les Villes & les Provinces qu'ils avoient perduës pendant la Guerre; & toute l'Europe vient de reconnoistre par la réunion de plus de 200. Villes fermées, 800. gros Bourgs & 3000. Villages usurpez sur la France pendant les Revolutions de ce Royaume, que LOUIS XIV. est le plus ferme de tous les Monarques à maintenir les droits de sa Couronne.

## IX.

Rien ne peut resister à la force d'un Roy Invincible,

E iij

## 54 MERCURE

qui s'est fait luy mesme une route sur le Rhin, malgré son extrême largeur, sa rapidité & sa profondeur; mettant en déroute une Armée qui vouloit luy en disputer le passage à Talvis, & qui fut contrainte de le luy abandonner ( le 12. Juin 1672. ) Cet incomparable Héros a fini très-heureusement plus de 30. Guerres, gagné plus de 60. Batailles ou Combats, bordé de ses Conquestes le Rhin, le Krabals, la Moselle, la Meuse, l'Issel, la Lys, l'Escaut, & pris plus de 600. Villes par Sieges, Traitez, ou protection. Après un si

grand nombre de Conquestes, que dites-vous de la force des Places, les croyez-vous imprenables ? Je vous opposeray aussi tost Dunquerque, le Fort de Schein, Mastreic, Valenciennes, Cambray, Saint Omer, Ypres, Puicerda, Strasbourg, Luxembourg, & tant d'autres que vous voyez parmy les Conquestes d'un Roy toujours le plus fort. Voulez-vous au contraire soutenir qu'il n'y a point de Villes qu'on ne puisse prendre ? Sans doute vous avez oublié que nos Ennemis ont levé le Siege devant Voerden, & devant Char-

## 56 MERCURE

leroy , ( 1672. ) devant Oude-  
 narde qu'ils assiegeoient avec  
 trois Armées , ( Septembre  
 1674. ) devant Haguenau &  
 Saerwe ( 1675. ) devant Au-  
 gusta en Scicile [ Janvier ] de-  
 vant Mastreic le 27. Aoust 1676.  
 & devant Charleroy le 14. Aoust  
 1677. Accordons-nous , & di-  
 sons qu'il n'y a point de Villes  
 imprenables si Louïs les attaque ,  
 & qu'elles ne peuvent estre for-  
 cées lorsqu'il les deffend. Vous  
 sçavez aussi que nostre Flotte  
 Victorieuse a toujours battu cel-  
 les de nos Ennemis ; mais eussiez-  
 vous cru , si toute la terre ne

vous en assureoit que le brave  
 d'Erlingue avec son seul Vais-  
 seau, eust osé livrer le Combat  
 à 37. Galeres tant Espagnoles  
 que Genoises [ 1684. ] & qu'a-  
 près les avoir battues, & leur  
 avoir tué 2000 hommes, il eust  
 pu heureusement se retirer dans  
 son Port. Donc LOUIS XIV.  
 est le plus fort de tous les Mo-  
 narques de la Terre.

## X.

Dans les Panegyriques de  
 LOUIS LE GRAND, je pre-  
 fere toujours la verité toute sim-  
 ple, à la figure & aux Allego-  
 ries. Je suis donc entierement

## 58. MERCURE

*persuadé qu'il suffit icy d'establir  
 sa gloire sur ses propres actions,  
 & sur des faits connus de toute  
 l'Europe. Qui osera nier que  
 l'Empereur n'ait eu besoin des  
 secours de France, [ 1664. ]  
 pour sauver la Hongrie & toute  
 l'Allemagne qui alloit devenir la  
 proye des Ottomans? Le Grand  
 Duc de Moscovie a recherché  
 l'Alliance du Roy par ses Am-  
 bassadeurs [ 1668. & 1681. ] l'Em-  
 pereur des Turcs [ 1669. ] un Roy  
 de Guinée [ 1670. ] & le Roy  
 de Siam fait voir par des Pre-  
 sents magnifiques, & par trois  
 Ambassades qu'il envoie du mi-*

*lieu de l'Asie, [ 1682. ] Octobre  
 1684. & en Aoust 1686. quelle  
 estime il fait de LOUIS LE  
 GRAND. Ce Prince qui ne se  
 sert de cette estime que pour le  
 bien de la Religion, n'a-t-il pas  
 veu un Souverain à ses genoux ?  
 [ 1685. ] & l'un de ses Gene-  
 raux donner un Passeport le 24.  
 Septembre 1677. à l'Armée En-  
 nemie beaucoup plus nombreuse  
 que la nostre, pour sortir d'un  
 lieu où elle venoit de se sauver,  
 après avoir esté battue ? Le  
 grand Gustave qui appelloit il  
 ya 56 ans les autres Monarques,  
 des Ruitelets en comparaisn du*

## 60. MERCURE

Roy de France , s'il vivoit aujourd'huy , ne diroit il pas avec nous que la Gloire de LOUIS XIV. ne peut avoir de bornes, & que c'est avec justice qu'il est le plus estimé de tous les Monarques de la Terre ?

### XI.

Jouïſſez de ſon repos, Princes inutilement jaloux d'une grandeur à laquelle vous ne parviendrez jamais. L'on a refusé les ſecours qu'il offroit ſi genereuſement ; mais ſans luy on n'a pû aller à la Victoire , puis qu'il eſtoit le Maiſtre du chemin qui vous y a conduits. Les droits

## GALANT. 61

que ce Prince avoit sur le Palatinat, ont-ils esté capables de le tenter ? Point du tout. Il a cherché les voyes de douceur, & si-  
dele dans la parole qu'il avoit donnée de ne point agir, il a  
cedé ses propres avantages pour  
ne pas interrompre le cours des  
vostres. Qui peut dire qu'il l'a  
jamais veu en colere ? Ennemy  
des loüanges & de la flatterie,  
toûjours affable, toûjours pa-  
tient, & le plus moderé de  
tous les Monarques.

### XII.

La gloire des Autels, c'est la  
Pieté dont LOUIS LE

## 62 MERCURE

GRAND, a donné, & donne  
re tous les jours de si grands  
exemples. S'est-il seruy de ses va  
antages lors qu'il a veu l'Alle  
magne embarassée, & ne doit-on  
pas à sa moderation ceux que  
vous avez remportez en Hon  
grie? C'est le Defenseur de l'E  
glise, le Protecteur des Eves  
ques, & le Destructeur de l'He  
resie. Il a fourni de grandes  
sommes aux Venitiens (1658.)  
pour faire la Guerre qu'ils  
estoyent obligez de soutenir. Il a  
proscrit les Blasphêmes & les  
impietez par ses Déclarations &  
Edits de 1665. 1667. & 1679.

L'Eglise a recouvré sa premiere tranquillité sur les sentimens & sur les points délicats de la Religion, par les soins de ce Monarque qui a envoyé des secours considerables de Troupes en Candie, contre les Turcs. [ 1668. 1669. ] & employé ses forces de Mer contre-eux [ 1670. ] Il a restab'ly l'exercice de nostre Religion dans les Villes Heretiques d'Orsoy, de Rhimberg, de Buissh, d'Utrecht, &c. [ 1672. de Geneve en 1680. & de Strasbourg en 1681. Ce Prince tres-pieux a remis en possession de la Garde du S. Sepulchre les Reli-

## 64 MERCURE

*gieux de S. François 1677. & leur continuë sa protection Royale ; & ses liberalitzz dans toute la Terre Sainte. Il a écrit au Roy de Perse en faveur des Catholiques , & en a obtenu tout ce qu'il a demandé pour nos Missionnaires. Les grandes Conversions qu'il a procurées dans le Royaume de Siam , & dans la Chine depuis plusieurs années , l'Edit de 1681. qui deffend à ses Sujets de quitter nostre Religion, & cet autre de 1683. qui oblige les Idolatres qui renoncent à leurs erreurs , d'embrasser la Communion Romaine ; En un*

tout ce qu'il a ordonné (1684)  
 pour le rétablissement des E-  
 glises, & des Presbiteres, & ce  
 Mandement pour faire observer  
 la modestie dans les Eglises,  
 1686, tout cela ne montre-t-il  
 pas la véritable Pieté de LOUIS  
 LE GRAND? Ajoutons, qu'a-  
 près la Conversion volontaire &  
 libre de plus de six cens mille A-  
 mes réunies à l'Eglise Catholique  
 depuis plusieurs années, que le  
 zele, les soins charitables, &  
 les belles Ordonnances du Roy  
 les sollicitent à se convertir, il  
 a revoqué l'Edit de Nantes,  
 fait abbatre tous les Temples des  
 Janvier 1687. F

## 66 MERCURE

Huguenots, & aboly l'Herésie dans son Royaume ; en une année, ce que ses Predecesseurs n'avoient pas fait pendant plus d'un siecle : laissant à la posterité un bel exemple dont le Duc de Savoie a le premier suivy les traces. Ces grands services rendus à l'Eglise ; sans parler de ceux qu'on attend, prouvent que LOUIS XIV. est le plus Meux de tous les Monarques.

### XIII.

C'est pour les grandes Vertus du Roy, que Dieu l'a comblé d'un juste Bonheur ; en lay

# GALANT. 67

donnant une nombreuse Postérité. Heureux dans l'Alliance qu'il a faite avec une Reyne parfaite & remplie des graces du Ciel : heureux dans un Fils incomparable, & dans son Auguste Epouse ; heureux enfin dans un Frere selon son cœur, & dans toute sa Famille Royale qu'il voit entierement devoüée à son service. Ses Ministres sont vigilans, eclairez & fidelles ; son Royaume florissant, & ses Armes invincibles. Il est chery de son Peuple, estimé de toute la Terre, & par tout Victorieux. Ainsi lors que vous dites que les Destins sont

E ij

## 68 MERCURE

*pour luy sans contrainte , & que c'est parce qu'il a enchainé la Fortune qu'il est le plus Grand des Rois , reconnoissez en mesme temps que c'est par sa propre vertu qu'il est le plus Grand de tous les hommes. Voila la seule raison pour laquelle Loüis XIV. est le plus Heureux de tous les Monarques de la Terre.*

### XIV.

*Il ne peut s'arrester dans la belle route des Heros ; ce Prince Magnanime , nourry dans le sein de la Victoire. Ses Ennemis mesme avoient qu'il ne se contente pas de marcher le premier*

à la teste de ses Armées, mais qu'il les mene en personne au Combat & à la Victoire, d'où vient qu'il est plus besoin de le retenir que de l'exciter. Sa Vaillance ne nous fit-elle pas une frayeur sans pareille, lors qu'après s'estre exposé à mille dangers, & à des fatigues inconcevables au Siege de Dunquerque [1658.] il demeura luy seul intrépide pendant une dangereuse maladie qui desespéroit tout son Royaume? Pouvés-vous sans admiration & sans larmes penser avec quelle grandeur d'ame LOUIS a souffert sa blessure

## 70 MERCURE

du 2. Septembre 1683. & une  
 Operation accompagnée de dou-  
 leurs aiguës ? [ 18. Nov. 1686. ]

Suivez ce Vainqueur en Fran-  
 che-Comté qu'il prit luy-mesme  
 en dix jours au milieu de l'Hy-  
 ver: & en Lorraine qu'il sou-  
 mit en peu de jours. Il a con-  
 quis en personne soixante-cinq  
 Villes en deux mois; fortifiées  
 dans l'estendue d'orze Provinces;  
 Mastrich, que l'on estimoit im-  
 prenable, en treize jours: & les  
 années suivantes, Valenciennes,  
 Gand, & Ypres. Assiegeant la  
 Ville de Bouchain en 1676. les  
 Armées des Confederez tenté-

rent le secours de cette Place.  
 Le Roy alla au devant, leur  
 presenta la Bataille qu'ils evi-  
 terent par la fuite. Voulez-vous  
 d'autres Victoires remportées sur  
 Terre par LOUIS LE  
 GRAND, ? Je vous rapporte  
 les principales. Ce sont les Ba-  
 tailles ou Combats des Dunes le  
 14. Juin 1658. de S. Godart au  
 passage du Raab en Hongrie le  
 premier Aoust 1664. En 1674. de  
 Zeinzein, de Molsheim, de Se-  
 nef contre trois Armées, d'Emf-  
 heim, dans laquelle vingt mille  
 François défirent trois Armées  
 de soixante & dix mille hommes,

## 72 MERCURE

commandez, par vingt Princes  
Souverains, ou de Maison Sou-  
veraine; de Mulhausen en 1675.  
de Turshein, après laquelle les  
Csnfederez furent chassés, &  
contraints de repasser le Rhin.  
En 1677. L'onzième Avril celle  
de Cassel, remportée par Son Al-  
tesse Royale, qui desfit les Espa-  
gnols & les Hollandois, com-  
mandez par le Prince d'Orange,  
& prit ensuite Saint Omer. Les  
Batailles d'Epoüille en Catalo-  
gne, de la Seille, & d'Ausem-  
bourg. Le Combat du Pont-à-  
Mousson, & de Koquerberg, outre  
vingt-cinq mille hommes perdus  
par

# GALANT. 73

*par les Allemans dans le Campement de Mouzon. En 1678. les Combats de Rheinsfeld le 8. Juillet, & de Saint Denis le 14. Aoust. En 1684. le 16. May le Combat de Pont Major, au passage de la Riviere de Tur. Reconnoissez donc que la Vaillance du Roy l'a rendu le plus grand Conquerant. & qu'un concours si heureux de tant de Vertus Morales & Politiques, prouvent invinciblement que Louis XIV. est celuy que vous devez estimer le plus Grand de tous les Monarques de la Terre.*

*Dans le grand Cadre aux  
Janvier 1687. G*

# 74 MERCURE

deux costez des Theses ou  
Conclusions historiques &  
politiques, sont marquées les  
principales Conquestes du  
Roy selon l'ordre des années;  
afin qu'on puisse les trouver  
tout d'un coup, & d'une seule  
le veüe, en lisant les autres  
Actions de ce Prince. Cha-  
que conquête a sa marque  
pour en connoître la situa-  
tion selon la Geographie;  
cela se trouve expliqué dans  
un Cartouche posé sous le  
Quadre.

MARQUES

Pour connoistre la situation  
des Conquestes.

A Artois, Comté, des Pays-bas  
Catholiques.

a Anace, Landgraviat, d'Alle-  
magne.

B Brabant, Duché, des Pays-bas  
Catholiques.

C Cleves, Duché, en Allemagne.

† Cologne, Electorat, en Alle-  
magne.

F Flandres, Comté, des Pays-bas  
Catholiques.

G Gueldres, Duché, des Provin-  
ces-Unies.

H Hainaut, Comté, des Pays-bas  
Catholiques.

G ij

# 76 MERCURE

**H** Hollande, Comté, des Provinces-Unies.

**L** Liege, Principauté, & Allemagne.

**L** Luxembourg, Duché, des Pays-bas Catholiques.

**N** Namur, Comté, des Pays-bas Catholiques.

**O** Oweriffel, Seigneurie, des Provinces-Unies.

**P** Palatinat, Electorat, en Allemagne.

**V** Utrecht, Seigneurie des Provinces-Unies.

**Z** Zutphen, Comté, des Provinces-Unies.

Ces seize Provinces ont esté le Theatre le plus ordinaire des Conquestes de LOÜIS LE GRAND, quoy qu'il en ait

fait beaucoup dans plusieurs autres Provinces , qui sont marquées à la fin de chacune de ces Villes. Ainsi l'on trouvera peut-estre assez d'utilité d'avoir en si peu d'espace les principales Conquestes, l'année qu'elles ont esté faites, & le Pais où elles sont situées.

*Principales Conquestes du Roy.*

1658

Dunkerque.

Gravelines.

Oudenarde.

Menin.

Ypres.

Commines.

Grammont.

F  
F  
F  
F  
F  
F  
F

G iij

# 78 MERCURE

Dixmude.

F

Mortare, *Duché de Milau, en  
Italie.*

1663.

Marfal, *en Lorraine.*

1667.

La Bassée.

F

Condé.

H

Charle-Roy.

N

Bergues.

B

Tournay.

F

Ath.

H

Doüay.

R

Farnes.

F

Courtray.

F

Oudenarde.

F

Lisle.

F

Alost, *deux fois.*

B

Armentieres.

B

# GALANT.

79

1668.

Besançon.

Salins.

Dole.

Grais.

Chasteau de Joux.

Fort Sainte Anne.

*Et toute la Franche-Comté.*

1670.

Pont-à-Mousson.

Epinal, Nancy, & toute la Lorraine.

1672.

Tongres.

Weiset.

Maseik.

Situar..

Fauquemont, Duché de Limbourg

Orfoy.

Rhimberg.

Burick.

Franche-Comté.

L  
L  
L  
L  
L  
G  
t  
G

G iij

# 80 MERCURE

Wesel.	C
Rées, & son Fort.	C
Fort de Lippe, en <i>Vvestphalie</i> .	C
Emmenik.	C
Locken,	Z
Boo:kelo. <i>Vvestphalie</i> .	Z
Grool.	Z
Doëtkum.	Z
Wltz.	Z
Brewoort.	Z
Haffelt.	O
Ommen.	O
Kempen.	O
Zwol.	O
Deventer.	O
Zutphen.	Z
Doësbourg.	Z
Fort de Skeink.	C
Utreicht.	V
Muiden.	h
Naerden.	h

# GALANT.

Elbourg.	81
Harderwick.	G
Hatten.	G
Amersford.	G
Woerden.	A
Oudewarer.	h
Arnheim.	h
Vianem.	G
Wageninghen.	h
Rhenéen.	G
Duëstede.	V
Wic... <i>Duché de Limbourg.</i>	V
Kñotzeinbourg.	F
Les Forts de Saint André & de	
Worms.	G
Isles de Bomel & du Betwe,	G
Crevecœur.	B
Nimegue.	G
Grave.	B
Genep.	C
Bodengrave.	h

# 82 MERCURE

1673.

Mastreick.

Tout le Comte de la March.

Treves, en *Allemagne*.

1674.

Gray.

Vesou.

Besançon.

Dole.

Salins.

Principauté de Lure.

Château Sainte Anne.

Fauconnié, & toute la Franche-

Comté.

Germeinsheim.

Duren.

Heinsberg.

Linnick.

1675.

Citadelle de Liege.

Dinan.

Huy.

Franche-Comté.

L

L

L

# GALANT. 83

Limbourg, *Duché.*

Fort de Monivic, *en Catalogne.*

Augusta, *en Sicile.*

1676.

Fort de Link.

Condé.

Bouchain.

Aire.

Buillon.

Tôrmiuna.

Scaletta.

La Croix.

Savoca.

Fieumedentsi.

Fort & Isle de la Caienne, *dans  
l'Amérique.*

1677.

Valenciennes.

Cambray, & ~~la~~ Citadelle.

Saint-Omer.

Fribourg.

F  
H  
H  
A  
L  
  
En Sicile.  
  
H  
H  
A  
A

# 84 MERCURE

Chasteau de Bossu. H

Saint Guillain. H

Sarbruk. *Lorraine.*

Forts de Tabago & d'Orange.

*Amerique.*

1678.

Fort Rouge.

Gand. F

Ypres. F

Puycerda. *Catalogne.*

Lew. B

Fort de Kiell. a

Kampen. †

Landaw, & le Chasteau de Lich-

temberg, *en Allemagne.*

Aix-la Chapelle, & tout le Du-

ché de Juliers, excepté la Ca-

pitale.

1679.

Nuis. †

Minden. *Vvestphalie.*

# GALANT. 85

1680.

Charlemont. N  
Hombourg, *Frontiere du Palatinat.*

1681.

Virton. *Baillages du*  
Chiny. *Luxembourg.*  
Enchumont. L  
Strasbourg. a  
*Et Casal, Italie, en mesme jour.*

1683.

Courtray. F  
Dixmude. F

1684.

Luxembourg. L  
Cap-de-Quiers, *en Catalogne.*

## REUNIONS.

Fumay. H  
Le Comté de Rochefort.  
Le Marquisat d'Arion.  
Herbemont.  
Urbu.

# 86 MERCURE

Orchimont.

Revin.

Bastoin.

La Roche.

Hoffalize.

Saint Hubert.

Marche-en Famine.

Le Neufchateau.

Echternach.

La Principauté de Salm, &c. *dans*  
*le Luxembourg.*

Et les Comtez de Montbelliard,  
& de Sponheim, *en Allemagne.*

Les Colonnes, les Pilaftres,  
& les Feltions font enrichis de  
cinquante-huit revers de Mé-  
dailles, qui font autant d'Inf-  
criptions qui marquent selon  
l'ordre des années, les prin-

cipales Actions du Roy, qui n'ont pas esté comprises en particulier dans les Theses. On va les rapporter suivant qu'elles sont disposées.

1. Chambre de Justice pour rétablir l'ordre dans les Finances, 1658.

2. Edit contre les Duels, 1658.

3. Les Rois de France & d'Espagne se voyent ; & signent la Paix le 7. Novembre 1659.

4. Acquisition de Dunkerque, 1662.

5. Le Roy d'Espagne cede la préseance à la France, & le déclare le 24. Mars 1662.

6. Alliance renouvelée avec les Suisses, 1663.

## 88 MERCURE

7. Protection accordée au Comté de Venaisin , & à Avignon , 1663.

8. Etablissement du Commerce aux Indes , 1664.

9. Piramide élevée à Rome , pour faire satisfaction au Roy de l'Insulte de la Garde Corse , 1664.

10. Satisfaction faite au Roy par le Legat , 1664.

11. Victoire sur les Corsaires d'Alger , & de Tunis ,

12. Grands Jours en Auvergne pour la Justice , 1665.

13. Protection donnée aux Hollandois contre l'Evesque de Munster & contre l'Angleterre , 1666.

14. Paix entre la France & les Algeriens , 1666.

15. Paix de Breda avec les Anglois , 1667.

# GALANT. 89

16. Les Procédures détruites par le Code, 1667.

17. Paix d'Aix-la-Chapelle, 1668.

18. Secours de Candie, 1668. 1669.

19. Le Roy visite ses Conquêtes, 1670. & 1683.

20. Le Roy fait fortifier & visiter ses Conquêtes, 1671.

21. Les Hollandois forcez au Poste d'Ameiden, 1672.

22. Secours jetté dans Messine après la défaite des Ennemis, Février 1675.

23. Desunion des Confederez, 1678.

24. Les dix Villes Imperiales d'Alsace prestent serment de fidelité au Roy, 1679.

25. Protection & secours donné  
Janvier 1687.

H

# 90 MERCURE

nez par Sa Majesté aux Rois de Portugal, 1668. & de Suede 1679.

26. Les Corsaires de Tripoli battus, puis défaits jusque dans le Port de Chio: ce qui allarme le Turc, Juillet 1681.

27. Les Villes de Strasbourg, & de Casal soumises au Roy, le 30. Septembre 1681.

28. Paix de Maroc, & de Salé, Decembre 1682.

29. Alger foudroyé, Juin 1683.

30. 12. Decembre Luxembourg foudroyé, 1683.

31. Les Vaisseaux d'Alger brûlez à Sarcelles 1682. & ces Corsaires battus plusieurs fois 1683.

32. Genes foudroyée, May 1684.

33. La Ville de Trèves démantelée & punie, en Juin 1684.

34. Un de nos Vaisseaux Mar-

# GALANT. 9

chands repris au milieu de trente-trois autres, 1684.

35. Protection donnée à l'Evêque de Liege contre ses Sujets rebelles 1684.

36. Trêve de vingt ans accordée à l'Europe par le Roy, 1684.

37. Paix de Genes, en Février 1687.

38. Tripoli foudroyé, en Juin 1685.

39. Paix de Tripoli, 1685.

40. L'Ambassadeur de France obtient le Sopha à Andrinople, 1683.

41. Revocation de l'Edit de Nantes, le 22. Octobre 1685. & destruction de l'Herésie par tout le Royaume, 1685.

42. Le Roy donne du secours au Duc de Savoye pour l'abolir.

H ij

tion de l'Herésie dans ses Estats ;  
& afin de reduire les Protestans  
rebelles des Vallées , 1686.

Les deux precedentes Infcriptions ont esté posées sur le Piedestal de chaque Colonne , pour montrer que la Base & le fondement des Actions de LOUIS LE GRAND , c'est la Religion. Les Festons n'estant ajoutés que pour l'ornement , l'on a crû qu'ils seroient tres-propres à porter les Médailles qui contiennent les Naissances , les Mariages , & les autres événemens de cette

forte, qui sont assez souvent  
 representez par les Fleurs.  
 Cette précaution ne déplaira  
 pas aux personnes exactes,  
 qui auroient peut-estre trou-  
 vé à redire qu'on eust meslé  
 ces faits avec les autres. L'on  
 n'a pas eu de peine à se re-  
 foudre à cette séparation. Il y  
 a tant de belles choses à dire  
 du Roy, que nous ne som-  
 mes pas réduits à la nécessité  
 d'établir les louanges de ce  
 grand Monarque sur des ef-  
 fets étrangers. Ainsi l'on a  
 mis sa Naissance, son Maria-  
 ge, les Enfants qu'il a eus, non

pas pour en faire des sujets  
d'Eloges, mais pour donner  
plus d'ornement à cet Ou-  
vrage, & afin de ne pas pri-  
ver les curieux de ces remar-  
ques, qui ont paru de conse-  
quence.

43. Naissance du Roy, à onze  
heures avant Midy le Dimanche  
5. Septembre 1638.

44. Le Roy déclare Majeur le  
Jeudy 7. Septembre 1651.

45. Sacre du Roy à Reims le  
Dimanche 7. Juin 1654.

46. Mariage du Roy le 3. Juin  
1660.

47. Naissance de Monseigneur  
de Mandy à Midy le 25. Mars 1661.

48. Naissance de Madame Elizabeth de France , le Samedi 18. Novembre 1662.

49. Naissance de Madame Marie Anne de France , le Dimanche 16. Novembre 1664.

50. Naissance de Madame Marie-Therese de France , le Dimanche 2. Janvier 1667.

51. Naissance de Monsieur Philippe de Bourbon Duc d'Anjou , le Dimanche 5. Aoust 1668.

52. Naissance de Monsieur Louis-François de Bourbon, Duc d'Anjou , le Mardy 14. Juin 1672.

53. Mariage de Monseigneur , le 28. Janvier 1680.

54. Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne , le Jeudy 6. Aoust 1682.

55. Naissance de Monseigneur

## 96 MERCURE

le Duc d'Anjou , le Dimanche  
19. Décembre 1683.

56. Naissance de Monseigneur  
le Duc de Berry , le Samedi 31.  
Aoust 1686.

57. Mariage de Madame la  
Princesse de Conty , le 16. Jan-  
vier 1680.

58. Mariage de Madame la Du-  
chesse de Bourbon , le 24. Juil-  
let 1686.

Voilà un petit crayon du  
plus beau Portrait qui fut ja-  
mais. Si l'on trouve que quel-  
que chose y manque , l'on  
fera reflexion que ce n'est icy  
qu'un abregé , qui n'a pu  
contenir tout ce que le Roy  
a fait de grand depuis vingt-  
huit

huit ans. On auroit bien voulu marquer tant d'Illustres, qui ont eu part aux actions héroïques qui font aujourd'huy l'admiration de toute la Terre; mais l'espace d'une These nous borne, il faut se réserver pour un plus grand Ouvrage que l'on médite, & qui renfermera l'Histoire de nos Braves après celle de leur Auguste Souverain. Nous ne craignons pas d'y marcher sur la mesme route que les autres Auteurs. Celle que nous suivrons sera nouvelle; & c'est un bonheur de vivre

*Janvier 1687.*

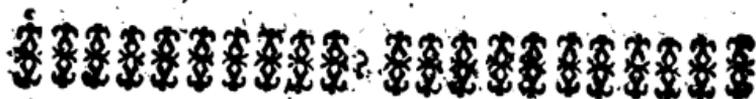
## 98 MERCURE

sous un Monarque, dont toutes les démarches sont autant de miracles ; & qui occupe tellement les Historiens, que quelque soin qu'ils apportent, ils laisseront encore beaucoup à dire pour ceux qui écriront après eux.

Ce n'est point assez de vous avoir donné en Prose un abrégé des surprenantes Merveilles du Regne du Roy ; il faut encore vous en faire voir un Eloge en Vers dans une Eclogue qui a l'approbation de tous ceux qui s'y connois-

# GALANT. 99

sent. Elle est de l'illustre  
Madame des Houlières. Ce  
nom vous répond de la beau-  
té de l'Ouvrage.



L O U I S.

## E C L O G U E.

**D**ans les vastes jardins de ce  
charmant Palais  
Que le Zephirs, les Nayades &  
Flore  
Ont résolu de ne quitter jamais,  
Ixys & Celimene au lever de l'Au-  
rore  
Chantoient ainsi LOUIS sous un  
ombrage épais.

I ij

100 **MERCURE**  
**CE LIMENE.**

*Admirez cet amas superbe  
D'Eaux, de Marbres & d'Or qui  
brillent à nos yeux,  
Et de l'Antiquité ces restes précieux  
Cette terre où naguere à peine  
croissoit l'herbe,  
Qu'humectoit seulement l'eau qui  
tombe des Cieux,  
Par le pouvoir d'un Prince en tout  
semblable aux Dieux,  
Renferme dans son sein mille & mille  
Nayades,  
Se pare des plus belles Fleurs,  
Et pour elle Pomone & les Ha-  
madryades  
Sont prodiges de leurs faveurs.  
LOUIS, plus grand qu'on ne  
figure  
Le Dieu qui préside aux Com-  
bats,*

# GALANT. 101

*De cent Peuples vaincus augmente  
ses Estats,  
Mais il est dans ces lieux Vainqueur  
de la Nature.*

IRIS.

*Par ses rares Vertus vos yeux sont  
ébloüis:*

*Il faut en parler pour vous  
plaire.*

*On vous voit, quoy qu'on puisse  
faire,*

*Revenir toujours à LOUIS.*

CE LIMENE.

*D'un si juste panchant bien loin de  
me défendre,*

*Je fais gloire de l'avouër.*

*Iris, il est plus fort qu'on ne le peut  
comprendre.* [dre

*Mon plus doux plaisir est d'enten-  
louër ce Conquerant par qui sçait  
bien louer.*

I iij

# 102 MERCURE

Malgré moy ne pouvant le suivre  
Dans ses prompts & fameux Ex-  
ploits ,  
Je ne pûs me résoudre à vivre  
Inutile au plus grand des Rois.  
D'une noble audace animée  
A sa gloire en secret je consacray  
mes jours ,  
Et pour faire en tous lieux voler  
sa renommée ,  
Des neuf sçavantes Sœurs j'implora-  
ray le secours.  
Iris , pour ces soins Heroïques  
Je négligeay les autres soins.  
Mes infortunes domestiques  
En sont de fidelles témoins.

## IRIS.

Le beau zèle qui vous anime,  
Vous empêche de voir quels perils  
vous courez ;

# GALANT. 103

*Vos veilles, vos transports vous  
rendent la victime  
De ce Roy que vous adorez.*

## CELIMENE.

*Hé! que fais-je pour luy que l'U-  
nivers ne fasse!*

*Depuis les Climats où la glace  
Enchaîne la fureur des Mers,  
Jusque dans les Climats où l'ar-  
deur est extrême,*

*Est-il un peuple qui ne l'aime,  
Et qui n'ait pas sur luy toujours les  
yeux ouverts?*

## IRIS.

*Je le sçay. Cependant si vous vou-  
liez m'en croire. . . .*

## CELIMENE.

*Ah! changez de discours, vos soins  
sont superflus,*

**L III**

# 104 MERCURE

*Avec moy celebrez sa gloire,  
Ou je ne vous écoute plus.*

IRIS.

*Hé bien, de ses hauts faits rappo-  
lons la memoire.*

*Qu'ils sont beaux, qu'ils sont  
éclatans!*

*Il a plus d'une fois foudroyé les  
Titans.*

*Sa pieté remporte une pleine vi-  
ctoire*

*Sur un Monstre orgueilleux que res-  
pectoit le temps.*

*Il n'est pour luy rien d'impossible;  
Mais il est plus charmant encor qu'il  
n'est terrible,*

*Et jamais son abord n'a fait de  
Mécontens.*

CELIMENE.

*Il se laisse attendrir; que sans crain-  
te on se plaigne,*

# GALANT. 109

Tous les malheureux sont ois.  
Quel bonheur d'estre né sous son au-  
guste Regne !  
Que je sçay bien goûter ce bien dont  
je jouïs !  
Quels que soient mes malheurs, je  
n'envie à personne  
Le faste & les amis que la fortune  
donne,  
Chanter LOUIS LE GRAND  
borne tous mes desirs.  
Ce plaisir où je m'abandonne  
Me tient lieu de tous les plaisirs.

## IRIS.

Un Roy de ces lointains Rivages  
Que dore le Soleil de ses premiers  
rayons  
Par de magnifiques hommages  
Confirme de LOUIS ce que nous  
en croyons,

106 **MERCURE**  
**CELIMENE.**

*En vain des diverses Provinces  
Qui voudroient se soumettre aux  
Loix de ce Heros,  
Les jaloux & superbes Princes  
S'unissent pour troubler son glorieux  
repos.*

*Si par des efforts téméraires  
Ils violent la Paix dont LOUIS  
est l'appuy,  
Quel Dieu peut les sauver de ces  
vastes miseres.  
Que le sort des Vaincus traïsne en  
foule après luy!*

**IRIS.**

*Quand le Ciel menacoit une teste  
si chere....*

**CELIMENE.**

*Ah! cruelle Iris, taisez-vous ;  
Ne renouvellez point une douleur  
amere. ;*

De tous ses maux passez je perce le  
mystere.

Il estoit regardé comme un Dieu  
parmy nous,

Et de ses sacrez droits jaloux.

Le Ciel nous a fait voir une si belle  
Vie.

Aux infirmitex asservie.

Mais enfin que gagna son injuste  
couroux ?

LOUIS ne ploya point sous ces  
terribles coups.

A quelques projets qu'il s'atta-  
che,

Quelque soit le peril qui menace  
ses jours,

On ne sçait où l'homme se cache.

Mais le Heros paroist toujours !



Pan, suivy de plus d'un Satyre,

A ces mots parut à leurs yeux,

# 108 MERCURE

*Et leur donna l'effroy que la pudeur  
inspire*

*Au redoutable aspect de ces folas-  
tres Dieux.*

*Souffrez que sous d'heureux pré-  
sages,*

*Nymphes, leur dit ce Dieu des  
Bois,*

*Je mêle dans ces verts boccages  
Mes doux concerts à vos char-  
mantes voix.*

*Chantons le plus aimable & le plus  
grand des Rois.*

*Des Dieux mesmes LOUIS meri-  
te les hommages,*

*Rassurez vos esprits, ne craignez  
point d'outrages,*

*Je ne suis point icy ce que je suis  
ailleurs,*

*Il faut s'y faire violence,  
De LOUIS l'auguste presence*

# GALANT. 309

*Est un terrible frein pour les mauvaises mœurs.*

*Venez donc avec confiance  
Chanter encore un Roy qui regne  
sur les Cœurs.*

*Ah! sans la frayeur qui me glace,  
Luy dit lors Celimene avec un fier  
souffris,*

*J'oserois bien du chant vous disputer  
le prix.*

*Né condamnez point mon audace,*

*Vos chalumeaux ont d'agréables  
sons;*

*Mais quand LOUIS LE  
GRAND anime mes chansons,  
Je le disputerois mesme au Dieu  
du Parnasse.*

*Alors plus viste que le Fan  
Ne fuit l'ardent Chasseur qui des  
yeux le devore,*

# HO MERCURE

*D'Iris suivie elle abandonna  
Pan,  
Et fut resver ailleurs au Héros  
qu'elle adore.*

Le Samedi 14. du mois  
passé, M<sup>r</sup> l'Abbé de Revol  
soutint en Sorbonne une  
Thèse consacrée à la destru-  
ction de l'Herésie dans ce  
Royaume. Il fit voir par là  
qu'il suivoit les traces de ses  
Ancestres, qui se sont tou-  
jours interressez dans tout  
ce qui a regardé la Religion,  
mais particulièrement Louïs  
de Revol, premier Secretaire  
& Ministre d'Etat du Roy

## GALANT. III

Henry IV. qui dans les Provisions qu'il luy fit expedier de cette importante Charge, le qualifie *homme fidelle, de saine réputation, desinteresé, & accoutumé à le servir dès ses premières années.* Il contribua avec un zele extraordinaire à la Conversion de ce Prince, & mourut presque aussi-tost, qu'il eut veu l'effet de ses conseils par la réunion à l'Eglise, en quoy l'on peut dire qu'il a du rapport avec feu M<sup>r</sup> le Tellier, dernier Chancelier de France, à qui pour recompense

## 112 MERCURE

de ses grands travaux , Dieu a donné la satisfaction de finir sa vie , après avoir scellé l'Edit qui porte la révocation des Privileges accordez autrefois aux Heretiques. Cette Thése fut soutenüe en presence d'un grand nombre de personnes d'un rang distingué , & de la pluspart des Abbez considerables par leur naissance & par leur merite. La Divine Sapience y estoit representée d'un costé , élevée sur des Rochers pour marquer sa fermeté. Elle tenoit d'une main un Livre d'où

# GALANT. 113

pendoient sept Sceaux, & sur lequel paroissoit un Agneau. Ce Livre representoit celuy que S. Jean décrit dans l'Apocalypse, puis qu'il en portoit toutes les marques, qui sont les sept Sceaux ouverts avec l'Agneau. Ces sept Sceaux autrefois fermez & presentement ouverts, sont les images naturelles des sept Sacremens de l'Eglise, que les Calvinistes. refusoient de reconnoistre pendant qu'ils estoient malheureusement engagez dans les erreurs de leur Secte. Le plus grand des

*Janvier 1687.*

K

## 114 MERCURE

Sacremens , qui est celuy de l'Eucharistie , y estoit particulièrement designé par l'Agneau que l'on voyoit au dessus du Livre. Cette mesme Sapience Divine tenoit de l'autre main l'Image du Saint Esprit sous la figure d'une Colombe , pour faire voir que l'Eglise a receu du Sauveur du monde son Esprit lors qu'il est monté au Ciel , pour le faire passer jusqu'à ses Enfans. Elle estoit habillée en Amazone , pour nous apprendre que quelque douceur qu'ait la Grace, & de quelques char-

# GALANT. 115

mes que soit accompagné le  
joug du Seigneur, il faut  
pourtant quelquefois user de  
ses forces, que les Pères appel-  
lent une heureuse violence..  
Du mesme costé, mais un  
peu plus bas, estoit le Portrait  
de la Verité sous la Figure  
d'une Femme assez agreable  
& à demy-nuë, pour marquer  
qu'elle se presente à tous ceux  
qui la veulent suivre. Elle  
brilloit des rayons que le So-  
leil répandoit sur elle, afin de  
faire comprendre, que c'est à  
la Grace à faire connoistre la  
Verité, & que si elle est re-

K ij

## 116 MERCURE

connuë de nos jours par ceux qui estoient les plus cruels Ennemis, la France en est redevable aux soins de l'Incomparable Monarque qui la gouverne. Encore plus bas & de ce mesme costé, étoit la Justice ayant devant elle un faisceau d'Armes, ce qui representoit encore mieux que c'est à la Justice du Roy & à ses Edits que nous devons le triomphe de la Verité sur le Mensonge. La Justice estoit assise sur une grande pierre quarrée, pour faire voir par l'immobilité de

cette pierre que le fruit & la gloire de cette grande action dureront eternellement.

De l'autre costé on voyoit Pallas debout, montrant la Sapience Divine à un tres-grand nombre de personnes qui sortoient d'une épaisse Forest. Par cette Forest on faisoit entendre les ombres de la mort dans lesquelles estoient ensevelies tant de personnes qui depuis un an ont renoncé à l'erreur. Il y en avoit une entre autres qui se prosternant adoroit la Divine Sapience, & jettoit deux Li-

## 118 MERCURE

vres dont le dessus les faisoit connoistre pour ceux de Calvin & de Zuingle. Elle jettoit aussi un Masque pour marquer qu'elle quittoit toutes les préoccupations dont elle avoit esté prevenüe dès sa jeunesse. Pallas estant la Déesse des Sciences servoit à faire connoistre l'alliance de la raison avec la foy, & representoit en mesme temps les differens Corps de ce Royaume qui ontourny à l'Eglise dans ces derniers temps un grand nombre de personnes également pieuses.

& sçavantes pour détromper les Heretiques , mais particulièrement la Faculté de Theologie de Paris , composée de grands Prelats , de sçavans Pasteurs & de Missionnaires zelez , qui montrant la Verité , la portent jusque dans les extremittez non seulement de la France , mais encore du monde entier.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Revol s'acquitta de cette action avec beaucoup de succez. Il est Fils de Messire Pierre de Revol , Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé

# 120 MERCURE

en son Parlement de Mets,  
Seigneur des Avenieres &  
Baron de Charney, cy-de-  
vant Procureur General en  
la Cour des Aydes de Vien-  
ne en Dauphiné, & dans la  
Cour Souveraine de Bourg-  
en Bresse, & de Dame Fran-  
çoise de S. Chamans de l'Il-  
lustre Maison de S. Chamans du  
Pescher, qui compte parmi  
les Grands Hommes qui en  
sont sortis plusieurs Cheva-  
liers des Ordres du Roy, & en-  
tre autres Jean de S. Cha-  
mans, Gouverneur du haut &  
bas Limosin, marié à Margue-  
rite

# GALANT. 121

rite d'Abche de la Maison d'Uzez, une des plus anciennes du Languedoc ; Hugues de S. Chamans , & Helie de S. Chamans son Fils , qui fut fait prisonnier a la Bataille de S. Quentin, après avoir donné mille preuves d'une valeur extraordinaire. La Maison de S. Chamans est alliée à celles d'Uzez , de Luxembourg, de Turennes , de Noailles, des Ursins, d'Hautefort, & des Princes de Vaudemont, desquels descendoit Aimée de Ponthalier, Ayeule de la Mere de M<sup>r</sup> l'Abbé de Re-

*Janvier 1687.*

L

## 122 MERCURE

vol. Elle a aujourd'huy pour  
Chef M<sup>r</sup> de S. Chamans, Mar-  
quis de Mery , Baron du  
Pescher, & Capitaine Exempt  
de la premiere Compagnie  
des Gardes du Corps, dont  
tout le monde connoit le  
merite.

Je vous ay mandé dans ma  
Lettre du dernier mois, que  
le Corps de feu Monsieur le  
Prince avoit esté exposé à Fon-  
tainebleau sur un Lit de pa-  
rade pendant plusieurs jours.  
Il fut couvert d'un grand  
Poële de Velours noir, croisé  
de Moire d'argent, & mis sur

une Estrade qui estoit drapée de noir, & qu'on avoit élevée de trois degrez. Il y avoit aux quatre coins de grands Ecussions aux Armes du Prince défunt, en broderie d'or & d'argent. Le Manteau de Prince du Sang, la Couronne de Vermeil doré, le Collier de l'Ordre du Saint Esprit, & le Cordon bleu estoient sur un Carreau de Velours noir au pied du Cercueil, le tout couvert d'un Crespe. Ce Cercueil estoit sous un grand Dais de Velours noir à frange d'argent, orné d'E.

L ij

## 124 MERCURE

cuffons en broderie, & l'on avoit mis sur les degrez de l'Estrade un tres-grand nombre de Chandeliers d'argent avec des Cierges. La chambre où fut mis le Corps estoit entierement tenduë de deüil avec deux lez de Velours semez d'Ecuffons aux Armes du Prince, & aux deux costez de l'Estrade estoient deux Autels, sur lesquels on celebra la Messe tout le matin. L'antichambre estoit seulement tenduë de drap, & sur le drap de la porte il y avoit deux lez de Velours; l'Elca-

lier estoit de mesme, & il y avoit aussi deux lez de Velours, & des Ecussions sur le devant de la porte, tendu de drap noir depuis le haut jusqu'en bas.

Monsieur le Prince de Conty, choisy par le Roy pour aller jeter en son nom de l'Eau-benite sur le Corps, arriva à Fontainebleau le 21. de Décembre, & fut receu à la descente du Carosse par Monsieur le Duc, à present Monsieur le Prince, qui estoit accompagné de M<sup>s</sup> les Ducs de la Tremouille & de

L. iij.

## 126 MERCURE

Coislin , Parens , & environné de ses Gentilshommes. M<sup>r</sup> de Saintot, Maistre des Ceremonies , conduisit Monsieur le Prince de Conty à un Apartement tendu de deüil , qu'on luy avoit préparé , & dans lequel il se revestit d'une grande robe de deüil. La marche commença de cette sorte. Vingt Suisses de la Garde précédéz par un Exempt estoient à la teste , suivis des Herauts de Saintonge , de Charolois , de Picardie & de Roussillon , marchant deux à deux avec leurs Cottes d'ar-

mes par-dessus l'habit de deuil, & le Caducée couvert d'un Crespe. M<sup>r</sup> le Lievre, Roy d'Armes de France du Titre de *Monjoye Saint Denys*, venoit après eux. Il marchoit seul, & ils avoient tous l'épée au costé, & le Chaperon en teste. Il précédoit M<sup>r</sup> Martinet, Ayde des Ceremonies, M<sup>r</sup> de Saintot, & M<sup>r</sup> le Marquis de Blainville, le premier Maistre, & l'autre, Grand Maistre des Ceremonies. Ils avoient tous trois des Robes de deuil traïnantes, le Chaperon en forme, l'épée au

## 128 MERCURE

costé, & leurs Bastons à la main. Monsieur le Prince de Conty marchoit après eux. Il estoit accompagné de M<sup>r</sup> le Duc de Chaunes, nommé pour cela par Sa Majesté, & la queuë de Sa Robe, qui avoit cinq aulnes de long, estoit portée par M<sup>r</sup> le Comte de Matignon. Derriere ce Prince estoient l'Enseigne & l'Exempt des Gardes. Monsieur le Prince accompagné encore de M<sup>s</sup> les Ducs de la Tremouille & de Coislin, ayant receu Monsieur le Prince de Conty au bas de

l'Escalier, marcha devant luy  
 jusqu'à la chambre de deuil,  
 pour luy faire honneur. M<sup>r</sup>  
 Martinet, M<sup>r</sup> de Saintot, &  
 M<sup>r</sup> le Marquis de Blainville  
 estant entrez dans la cham-  
 bre, saluèrent le Corps. Mon-  
 sieur le Prince de Conty fit la  
 mesme chose, & osta son  
 Bonnet, après quoy il se mit  
 à genoux sur le Prié-Dieu du  
 Roy, posé sur un drap de pied  
 de Velours rouge au pied de  
 l'Estlade. Les Gardes du Corps  
 se rangerent tout autour.  
 Alors M<sup>r</sup> l'Evesque d'Autun  
 en Habits Pontificaux com-

130 **MERCURE**

mença le *De profundis*, que les Ecclesiastiques chanterent, & au milieu de ce Pseaume Monsieur le Prince de Conty s'approcha du Corps, & le salua. Le Roy d'Armes ayant donné l'Aspervoir à M<sup>r</sup> l'Abbé le Boux, Aumônier du Roy, qui estoit en Rochet avec le Manteau par dessus, cet Abbé le presenta à Monsieur le Prince de Conty, qui jeta de l'Eau-benite, & qui ayant encore salué le Corps, alla se remettre au Prié-Dieu. Après l'Oraison, qui fut dite par M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun, ce

Prince se retira au mesme ordre qu'il estoit venu. Les Suisses marchoiert devant luy, & il estoit environné des Gardes du Corps. Monsieur le Prince le reconduisit jusqu'au Carosse du Roy, & le vit partir avant que de se retirer.

Je ne vous repete point les Ceremonies qui furent faites lors que M' l'Evesque d'Autun leva le Corps de la chambre de deuil, & le conduisit à Valéry. Les Prestres de la Paroisse de Fontainebleau accompagnerent le Convoy jusqu'à l'entrée du chemin de

## 132 MERCURE

Moret en psalmodiant , & marchant processionnellement aux deux costez du Chariot , autour duquel estoient les Pages à cheval , & en Manteau long; les Valets-de-pied portoient des flambeaux. M<sup>r</sup> Sanguin , Capitaine des Gardes , & M<sup>r</sup> le Comte de Lanmarie , premier Ecuyer, suivoient le Chariot en Manteaux trainans , & estoient montez sur des chevaux caparaçonnez de deüil. Ils precedoient le Carosse du Corps, dans lequel estoient M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun en Camail

# GALANT. 133

& en Rochet, M<sup>r</sup> le Curé de Fontainebleau, & M<sup>r</sup> Lesnet, Abbé de la Victoire, en Rochet, en Manteau, & en Bonnet carré. M<sup>r</sup> le Comte de Moreüil, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince défunt, & d'autres principaux Officiers, remplissoient un second Carosse du Corps, & ces deux Carosses estoient suivis de ceux de Monsieur le Prince, de Monsieur le Duc, & de Monsieur le Prince de Conty. Le Clergé de Valery vint au devant du Corps. Il chanta les Prieres ordinaires,

## 134 MERCURE

& M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun dit l'Oraison. Lors qu'on approcha de Valery, la Maréchaussée de Sens parut, & se mit à la teste du Convoy, avec les armes renversées. Peu de temps après on vit le Lieutenant General de Sens, le Prefidial, l'Electon, le Corps de Ville, & les Officiers du Grenier à Sel, venir au devant du Corps. Ils l'accompagnerent jusqu'à Valery, où M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun en Habits Pontificaux le presenta à la porte de l'Eglise, à M<sup>r</sup> l'Evêque de Poitiers, nommé à l'Arche-

## GALANT. 135

vesché de Sens , qui estoit aussi en Habits Pontificaux. Le Doyen, le Préchantre, deux Archidiaques , & six Chanoines , representant le Corps du Chapitre de Sens, accompagnoient ce Prelat , auquel M<sup>r</sup> l'Evesque d'Autun parla de cette maniere en luy presentant le Corps.

**M**ONSEIGNEUR,

*Nous venons icy avec encore plus de regret dans le cœur que de larmes aux yeux, pour mettre entre vos mains le Corps de feu Mon-*

## 126 MERCURE

seigneur le Prince , ces tristes restes de tant de Batailles , & de tant d'actions Militaires , dont les moins heureuses pourroient faire l'ornement de la vie des plus grands Heros. Quand je serois chargé de faire l'Eloge de ce grand Prince , je m'en serois suffisamment acquité en prononçant seulement son nom en quelque endroit de la terre que se passast cette Ceremonie , puisque les traits de cette gloire dont LOUIS DE BOURBON a esté comblé , sont trop vifs pour avoir besoin qu'on en rafraichisse la memoire , & que la me-

moire de ces grandes actions durera autant que le Monde. Mais comme ceux qui ont esté pendant leur vie les vives images de la puissance de Dieu, deviennent après leur mort les plus grandes preuves du neant des Hommes, ces tristes dépoüilles sont à tous les Conquerans une vive leçon de la vanité de ce que l'on trouve en eux de plus admirable & de plus réel, puisque c'est tout ce qui nous reste d'un Prince, qui après avoir esté capable de conquerir toute la Terre, n'a plus besoin que d'autant qu'il en fait au moindre des hommes.

Janvier 1687.

M.

## 138 MERCURE.

Nous vous demandons de le joindre aux cendres de celuy qui luy avoit donné la naissance, vous suppliant d'accorder à ce qu'il y a de vivant, à cette Ame que Dieu a separée, le secours que l'Eglise ne refuse à aucun de ses Enfans. Ce grand Prince estoit de ce nombre, & ce que vous desirez de moy en ce moment, MONSEIGNEUR, est que je vous donne des assurances & des marques qu'il merite ses Prieres, dont on a plus de besoin, à mesure qu'on a tenu une plus grande place dans le monde, & qu'on y a mené une

## GALANT. 139

*vie plus éclatante. Vous en avez déjà veu des marques avec toute la France dans les dernières années de sa vie ; mais la manière dont il s'est porté dans ses derniers jours à desirer & à recevoir les Sacremens & la source des graces , en est encore une plus grande , & ceux qui ont eu l'honneur de recueillir ses dernières paroles , & qui connoissoient la grandeur & les lumières de cette Ame extraordinaire , ont tout lieu de croire que dans ce qu'elle a si dignement exprimé de ces sentimens , il n'y a rien eu qui ne vint de cette unique source d'où*

M ij

*découle tout ce qui peut-estre de quelque prix, & qui peut nous rendre dignes de paroistre devant le Tribunal de Dieu.*

M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun ayant finy ce Discours, M<sup>r</sup> l'Archevesque de Sens luy répondit en ces termes.

**M**ONSEIGNEUR,

*C'est avec une douleur semblable à la vostre & les larmes aux yeux, que nous nous trouvons icy pour recevoir le précieux Dépôt qui doit estre ren-*

fermé dans ce Tombeau. Les actions heroïques , & les aimables qualitez du grand Prince qui fait aujourd' huy le sujet de nostre affliction , nous faisoient souhaiter qu'il ne mourust jamais ; mais Dieu en a disposé autrement pour nostre édification & pour son salut , & après avoir donné la vie de ce Heros pour modelle à tous les Grands Hommes de la Terre , il a voulu encore donner sa mort pour exemple à tous les Fidelles. Elle a esté accompagnée de tant de circonstances Chrestiennes & édifiantes , & de tant de marques vi-

## 142 MERCURE

*sibles de prédestination, que nous devons raisonnablement esperer que cet Auguste Prince sera aussi élevé dans le Ciel qu'il a esté grand sur la Terre. Hastons-nous par reconnoissance & par religion de luy avancer ce bonheur par nos Prieres.*

Ce mesme Prelat fit les Prieres & les Encensemens accoûtumez, après qu'on eut mis le Corps sur une Estrade de trois degrez, couvert d'un Dais en forme de Lit à pen-tes de Velours noir à frange d'argent. Il y avoit trois rangs

# GALANT. 143

de Chandeliers sur tout le contour de cette Estrade, & toute l'Eglise estoit tendue de noir jusqu'aux vouütes, avec deux lez de Velours ornez d'Ecussions. Le 23. la Messe fut celebrée par M<sup>r</sup> l'Archevesque de Sens. Trois Gentilshommes allerent à l'Offrande. Le Cierge fut porté par M<sup>r</sup> de la Nouë, le Pain par M<sup>r</sup> de S. Laurent, & le Vin par M<sup>r</sup> de la Mothe Ferensac. Les Encensemens, les Aspersions, & les Prieres ordinaires se firent après la Messe : ce qui estant achevé, M<sup>r</sup>

## 144 MÉRIGURE

Marinet leva toutes les Pièces d'honneur, que l'on avoit mises sur un carreau de Meubles au pied du Cercueil. La Couronne fut donnée à M<sup>le</sup> le Comte de Moreuil, son Manteau à M<sup>le</sup> le Comte de Briolle, l'Epée à M<sup>le</sup> le Comte de Lanmarc, le Cordon bleu & le Collier à M<sup>le</sup> le Marquis de Blanchefort. Ensuite M<sup>le</sup> le Lievre, Roy d'Armes de France, se mit sur le bord du Caveau au côté droit de l'Autel, & appella les Gentilshommes de feu Monsieur le Prince pour luy venir rendre les

les derniers devoirs. Les Gentilshommes ayant levé le Corps le porterent à l'entrée du Caveau. Les quatre coins du Poële qui le couvroit, estoient soutenus par M<sup>s</sup> de Verveillon ; des Chapiseaux, de Cardelan, & de la Vergne. Le Heraut d'Armes de France du Titre de Saintonge. estant descendu dans le Caveau, y receut le Corps, sur lequel les trois autres Herauts, de Charolois, Picardie & Roussillon apporterent leurs Chaperons. Alors le Roy d'Armes ayant crié trois fois à

*Janvier 1687.*

N.

## 146 MERCURE

haute voix, *Le premier Prince du Sang est mort*, appella tous les Honneurs, & M<sup>r</sup> de Ferensac representant M<sup>r</sup> de Ricouffe, premier Maistre d'Hotel de feu Monsieur le Prince, apporta le Baston; M<sup>r</sup> Sanguin apporta celuy de Capitaine des Gardes; M<sup>r</sup> le Chevalier de Blanchefort le Cordon bleu & le Collier de l'Ordre; M<sup>r</sup> le Comte de Lanmarie, l'Epée; M<sup>r</sup> le Comte de Briolle, le Manteau; & M<sup>r</sup> le Comte de Moreüil, la Couronne. Le Roy d'Armes qui receut toutes ces mar-

ques d'honneur, les remit entre les mains du Heraut du Titre de Saintonge, & elles furent posées sur le Cercueil. Le même Roy d'Armes ayant fait avancer les Officiers sous la Charge du premier Maître d'Hostel du Prince défunt, M' de Ferensac qui en faisoit la Charge, leur cria, *Que le premier Prince du Sang, leur Maistre & le sien, estant mort, sa Maison estoit rompue, & qu'ils eussent à se pourvoir.* Le Capitaine des Gardes rompit son Baston, ainsi que le premier Maître d'Hostel, &

# 148 MERCURE

l'un & l'autre le posa sur le Cercueil. Ces Ceremonies estant achevées, le Roy d'Armes cria trois fois, *Le premier Prince du Sang est mort, priez Dieu pour son Ame.* Aussi tost M<sup>r</sup> l'Archevesque de Sens jetta de la terre dans le Caveau, ce qu'il fit trois fois. On dit le *De profundis*, & l'un des Hérauts presenta l'Aspersoir aux Officiers, qui selon leur rang jetterent de l'Eau benite.

Je vous ay marqué que le 24. M<sup>r</sup> l'Evêque d'Autun, qui avoit levé le Coeur déposé à la

Paroisse de Fontainebleau, estoit arrivé icy à la Maison Professe des Jesuites, & l'avoit remis entre les mains du Pere Provincial qu'il trouva à la porte de l'Eglise, à la teste de six-vingts Religieux, ayant chacun un cierge à la main. Ce cœur fut mis sur une Credence que couvroit un Dais de Velours noir à frange d'argent, avec des Ecussions en broderie. Le lendemain, Feste de Noël, le Pere de Villiers, à qui l'éloquence est naturelle, & qui presche depuis la Toussaint dans cette

## 150 MERCURE

Eglise, prit occasion sur les Ornaments lugubres qu'on voyoit à la Chapelle où le Cœur a esté mis, de faire un Eloge de Monsieur le Prince, qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il n'y a rien de surprenant en cela. Ce Pere a l'Esprit aussi fin que delicat, & l'Art de Prescher que vous avez veu de luy, vous a fait connoître il y a long-temps qu'il a le talent de faire briller par les plus grands traits tout ce qu'il veut peindre. Cet Eloge fut trouvé si beau, que plusieurs de ses Audi-

teurs ont rappellé ce qu'ils avoient entendu. Je le juge ainsi par la diversité des Copies qu'on m'en a données. Je vay me servir de celle qui m'a paru la plus juste. La Morale estoit sur l'obligation de vivre en Chrestien, & le Pere de Villiers, après avoir étably cette obligation, conclut en ces termes.

*C'est après tout où il en faut revenir. C'est où nous rappellent les lumieres de la raison & du bon sens. Les plus Illustres Vies ont joint tost ou tard la qualité de Chrestiennes à toutes les écla-*

## 152. MERCURE

rantes qualitez qui les ont dis-  
 tinguées; & quelque grand que  
 soit un cœur, il n'est véritable-  
 ment grand que quand il est vé-  
 ritablement Chrestien. Pardon-  
 nez-moy, mes chers Auditeurs,  
 si en vous disant icy que les plus  
 grands cœurs ont reconnu trop ou-  
 tard l'obligation, ou plutôt la  
 nécessité de vivre chrestienne-  
 ment? Je vous donne lieu de  
 penser à celui qui l'a si bien re-  
 connue, & qui l'a confessée si bas-  
 tement les derniers jours de sa  
 vie. Vous voyez de qui je parle,  
 & ces lugubres ornemens qui  
 ont d'abord frappé vos yeux, &

renouvelé en vous le triste sou-  
 venir de la perte que la France  
 vient de faire, vous font bien  
 juger que je vous parle du Cœur  
 de ce Prince Illustre, dont la  
 gloire a effacé celle des Heros les  
 plus fameux. Mais si je vous par-  
 le de luy, c'est moins, parce que  
 la reconnaissance m'a fait voir  
 que je devois vous en parler si-  
 près d'un jour où l'on nous a fait  
 l'honneur de nous confier un si  
 précieux Dépôt; c'est moins par  
 le plaisir que j'ay cru devoir  
 vous faire en louant un Prince  
 qui vous fut si cher, que par  
 l'utilité que nous pouvez retirer

## 114 MERCURE

de son exemple. Nous estions ac-  
coutumés à louer en luy tout ce  
que la grandeur du courage &  
de la reputation, tout ce que l'é-  
clat des plus grandes actions,  
tout ce que le nombre des Victoi-  
res, tout ce qu'un esprit au des-  
sus des plus subtils esprits, a  
jamais pû fournir de matière  
aux loüanges. Il a toujours esté  
l'objet de nos admirations. Il a  
esté long-temps celuy de nos  
craintes; mais enfin par la mi-  
sericorde de Dieu, il est devenu  
celuy de nostre imitation, & pour  
imprimer dans vos esprits les  
grandes veritez que j'ay tâché

de vous persuader dans ce Discours, je ne fais pas scrupule en le finissant, de ramasser vos réflexions sur le cœur de ce grand Prince, non pas tel qu'il a esté lors que ses vastes projets balançoient la destinée des Etats, & des Royaumes; mais tel qu'il estoit lors que des desseins plus chrestiens & plus solides regloient ses passions & sa conscience; non pas tel qu'il a esté lors qu'à la teste des Armées, il méprisoit la mort qu'il portoit à nos Ennemis, mais tel qu'il estoit lors que dans une solitude chrestienne il estudioit la mort,

## 156 MERCURE

pour apprendre, non pas à la mé-  
priser avec orgueil, mais à l'at-  
tendre avec humilité, & à la  
recevoir avec confiance. C'est  
dans ce dernier estat que vous  
devez le considerer pour vous  
convaincre de l'obligation de  
vivre en Chrestiens, ou plüiost  
ne separez point ces deux états.  
Regardez-le dans le plus haut  
point de la gloire humaine où il  
a esté élevé, pour voir dans quel  
neant se termine cette gloire. Re-  
gardez-le dans les exercices de la  
penitence, pour vous persuader  
que ce n'est que par là qu'on s'é-  
leve à une gloire plus noble &

plus digne d'un grand Cœur.  
C'est la Gloire immortelle, &c.

Vos Amies voudront bien  
permettre que je vous en-  
voye deux Vers Latins, pour  
servir d'Epitaphe à ce grand  
Prince.

*Parca, cave; non Condeum  
qui surgit Olympo.*

*Urnâ Conde, nefas; non  
homo, Condeus est.*

Voicy deux Sonnets qui  
ont esté faits sur cette mort  
par M. Moreau, Avocat Ge-  
neral de la Chambre de  
Comptes de Dijon.

# 158 MERCURE



## SUR LA MORT DE MONSIEUR LE PRINCE.

**Q**uand de la mort, Condé  
franchissant le passage,  
Après tant de Lauriers moissonnez  
icy bas

Entra brillant de gloire aux célestes  
Climats,

Tous les Dieux à l'envy, lay ren-  
dirent hommage.



Alcide & Mars vouloient lay ceder  
l'avantage,

Mais si dans mes travaux, dit-il,  
daus les Combats,

Fay suivy vostre exemple, & mar-  
ché sur vos pas,

Je dois vous suivre encore , & t'est  
là mon partage.



Jupiter pour finir un si beau diffé-  
rend,

Venez, Prince, a-t-il-dit, montez  
au plus haut rang,

Vous que l'on redoutoit autant que  
mon Tonnerre.



S'il est quelque Heros, s'il est quel-  
qu'un des Dieux,

Qui soit plus grand que vous, sur  
Terre, ou dans les Cieux,

C'est moy seul dans les Cieux,  
LOUIS seul sur la Terre.



Sur le mesme Sujet.

**C**onde qui n'eut jamais que l.  
 Vertu pour guide  
 Dont le bras & le nom portoient  
 par tout l'effroy,  
 Cede enfin au destin, toujours grand  
 intrepide,  
 Dans le Lit de la mort tel qu'au  
 Champs de Rocroy.

La Grace dans son cœur en ce  
 ment preside,  
 Il sçait pour son salut en faire  
 digne employ,  
 Et vale à son honneur eterne  
 solide,  
 Aussi soumis à Dieu que fidele  
 son Roy.

Illustres Conquerans, qui d.  
 l'Art de la Guerre

*N'aspirez qu'à vous rendre immor-  
tels sur la Terre,  
Tous vos faits éclatans pour le Ciel  
ne sont rien.*



*Condé, dont tous les temps van-  
teront la memoire,  
Vous apprend aujourd'huy la ve-  
ritable gloire,  
Et qu'un parfait Héros doit mou-  
rir en Chrestien.*

La Médaille que vous trou-  
verez icy gravée, vous doit  
estre un present fort agrea-  
ble, puisque la face droite  
vous fera voir le Portrait de  
ce grand Prince. Il est à che-  
val dans le Revers, où l'on

*Janvier 1686. O*

## 162 MERCURE

voit un Arc de Triomphe qu'il a déjà passé. On remarque qu'il en montre le chemin à Monsieur le Prince son Fils qui est presque dessous, & qui le montre luy-mesme à Monsieur le Duc dont il est suivy. On y lit ces paroles, *Patre vitam monstrante.*

Vous n'aurez que le mois prochain la Copie des Lettres Patentes, & des Statuts de l'Academie Royale d'Angers, que j'ay promis de vous envoyer. Cependant pour ne pas manquer tout à fait à ma parole, je vay vous appren-

GALANT. 163

dre les noms de tous ceux  
qui composent cette Com-  
pagnie.

??????S????? ????S???

L I S T E

DES

TRENTE ACADEMICIENS

*de l'Academie Royale d'An-  
gers, nommez pour la pre-  
miere fois par le Roy.*

**M** Arnould Evêque  
d'Angers, & Abbé  
de saint Nicolas, que son  
extrême application à la con-  
duite de son Diocèze n'a pas

O ij

# 164 MERCURE

empesché de donner à son Clergé deux Livres de beaux reglemens pour la discipline Ecclesiastique.

M<sup>r</sup> Béchameil, Chevalier, Marquis de Nointel, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître ordinaire des Requestes de l'Hostel, Intendant de la Generalité de Tours, moins considerable par ces grands Emplois, que par ses lumieres, & par son érudition.

M<sup>r</sup> de Beaumont, Chevalier, Seigneur d'Autichamp & de Miribel, Lieutenant de

Roy, & Commandant dans  
la Ville & Château d'An-  
gers, celebre par les grands  
services qu'il a rendus dans  
les Armées du Roy, avec  
autant de valeur que de pru-  
dence.

M<sup>r</sup> de Baurru, Chevalier,  
Comte de Serrant, Conseil-  
ler du Roy en ses Conseils,  
cy-devant Chancelier de  
Monsieur, Frere unique de sa  
Majesté, heritier du merite,  
& de l'esprit de M<sup>r</sup> de Baurru  
son Pere.

M<sup>r</sup>. Arnauld, Abbé de  
Nostre-Dame de Chaumes.

## 166 MERCURE

M<sup>r</sup> l'Abbé Ménage , connu par un tres grand nombre de beaux Ouvrages en plusieurs Langues.

M<sup>r</sup> Arthaud Prestre, Docteur & Doyen de la Faculté de Theologie dans l'Université d'Angers , Archidiacre de l'Eglise Cathedrale , & cy-devant Conseiller au Presidial de la mesme Ville. La Province luy est redevable de deux Cartes Geographiques tres-exactes du Duché d'Anjou , & de beaucoup de recherches curieuses qu'il a faites sur l'Histoire Ecclesiast.

que de cette Province, il a fondé dans l'Université d'Angers une Chaire de Theologie.

M<sup>r</sup> l'Abbé le Peletier, qui a donné au public une traduction en François de la Vie du Pape Sixte V. de l'Italien de Gregorio Leti; une autre de l'Histoire de la Guerre de Chypre composée en Latin par Antoine Maria Gratiani, Evêque d'Amelia, & qui est prest de faire imprimer l'Histoire de la Chine, qu'il a traduite du Latin du Peré Martin Martini, Jesuite Allemand.

# 168 MERCURE

M<sup>r</sup> Heard, Prestre, qui a travaillé à plusieurs ouvrages où la science & la pieté se sont également fait connoître.

M<sup>r</sup> Gohin Conseiller du Roy, premier President du Presidial d'Angers, choisi par l'Academie, pour faire cette année le Panegyrique du Roy.

M<sup>r</sup> de la Brunetiere, Chevalier, Seigneur du Plessis de Gesté, cy-devant Lieutenant Colonel du Regiment du Plessis Belliere.

M<sup>r</sup> Bernier, Docteur en Medecine,

Medecine, fameux par ses  
longs Voyages dans le Levant,  
par les Relations qu'il en a  
données, & par l'abregé qu'il  
a fait, en Latin & en Fran-  
çois, de la Philosophie de  
Gassendi.

M<sup>r</sup> Charlot, Echevin per-  
petuel, cy devant Maire, &  
Capitaine general de la Ville  
d'Angers.

M<sup>r</sup> de la Bigottiere de Per-  
chanbault Prestre, Conseil-  
ler honoraire au Presidial  
d'Angers.

M<sup>r</sup> Verdier, Conseiller ho-  
noraire au Presidial d'Angers,

P

# 170 MERCURE

Echevin perpetuel de la Ville,  
& Professeur Royal du Droit  
François dans l'Université  
d'Angers.

M<sup>r</sup> Gourreau, Conseiller  
honoraire au Presidial d'An-  
gers, Doyen des Echevins  
perpetuels, Secretaire de l'A-  
cademie, qui a traduit diver-  
ses Lettres Latines du sçavant  
Pere Fronteau, Chancelier  
de l'Université de Paris, & qui  
a achevé la traduction com-  
mencée par M<sup>r</sup> de Launay,  
du Commentaire postume de  
M<sup>r</sup> d'Aprineau sur la Coû-  
tume d'Anjou, & composé

quelques autres Ouvrages de Pieté.

M<sup>r</sup> de Roye, Docteur Regent en Droit dans l'Université d'Angers, qui a donné au public, un Livre de *Jure patronatus*, un autre de *Missis Dominicis; Institutiones Juris Canonici*, & plusieurs Traitez sur diverses matieres de Droit Civil & Canonique. Il est mort depuis l'établissement de l'Academie. On a nommé en sa place M<sup>r</sup> Constantin, grand Prevost d'Anjou, cy devant Officier dans le Regiment des Gardes.

# 172. MERCURE

M<sup>r</sup> Guinoiseau de la Sauvage-  
gere, Conseiller honoraire au  
Présidial d'Angers,

M<sup>r</sup> Moreau du Plessis, Con-  
seiller au Présidial d'Angers,  
Echevin perpetuel de l'Hostel  
de Ville.

M<sup>r</sup> Grandet, Conseiller au  
Présidial d'Angers, Eche-  
vin perpetuel de l'Hostel de  
Ville, à qui Angers est rede-  
vable des soins qu'il a don-  
nez, pour solliciter en Cour  
l'établissement de l'Acade-  
mie: & qui a procuré à la  
Compagnie du Présidial les  
belles Lettres Patentes, en

consequence desquelles, les Officiers ont droit de porter la Robe rouge.

M<sup>r</sup> Poquer de Livonniere, Conseiller au Presidial d'Angers, Auteur des Portraits des plus fameux Avocats du Parlement de Paris, qui ont esté veus en manuscrit, avec une approbation generale.

M<sup>r</sup> Martineau, Conseiller & premier Avocat du Roy au Siege Presidial d'Angers.

M<sup>r</sup> Martineau de Princé, vivant Prévost d'Anjou, Secrétaire du Roy, Maison & Couronne de France. On a

# 174 MERCURE

nommé pour remplir sa place M<sup>r</sup> Cupif de Teildras, Conseiller au Présidial d'Angers, Echevin perpetuel, & cy devant Maire de la Ville.

M de Launay, Avocat au Parlement de Paris, & Professeur Royal du Droit François dans l'Université de la même Ville; qui a donné au public un Traitté de la Chasse, quelques Harangues, & des Notes sur des Auteurs du Droit Civil.

M<sup>r</sup> Petrinéau, cy devant President de la Prevoste Royale, Police, & Conserva-

tion des Privileges de l'Université d'Angers, premier Echevin de la Ville, qui travaille depuis quelque temps à l'Histoire d'Anjou.

M<sup>r</sup> Frain du Tremblay, cy-devant Conseiller au Presidial d'Angers, Auteur d'un Livre contre le Jeu; d'un autre sur la vocation Chrétienne des Enfans, de quelques Ouvrages de controverses; & qui est sur le point de donner deux autres Ouvrages; l'un de Morale & de politique; l'autre, *l'Idée d'un parfait Magistrat.*

P. iiii.

M<sup>r</sup> Nivart, Avocat au Parlement, à qui le public doit un commentaire de M<sup>r</sup> de la Coſte, ſur les Inſtitutes du Droit Civil : qui a fait pluſieurs Vies de Jurisconſultes, & d'autres Ouvrages, non encore imprimez.

M<sup>r</sup> Blouin de la Piquetiere, fort verſé dans la connoiſſance de l'Hiſtoire, & des belles Lettres.

M<sup>r</sup> Daburon, Avocat au Preſidial d'Angers, Procureur de Ville, & Docteur aggregé dans l'Univerſité d'Angers, & tres-diftingué dans le Bar.

M Breillet de la Vilatte, qui a fait des traductions de plusieurs Ouvrages Latins, en prose & en Vers, non imprimés.

Voilà un fort grand nombre d'illustres qui peuvent composer un corps utile au public. Outre ces trente Académiciens nommez par sa Majesté, il y a quelques autres personnes, qui par les Statuts & les Lettres patentes ont entrée dans l'Académie à cause de leurs dignitez, & de leurs charges, pendant qu'ils les possèdent, sçavoir.

# 178. MERCURE

M<sup>r</sup> l'Evêque d'Angers.

M<sup>r</sup> le Lieutenant de Roy  
de la Ville & Chasteau.

M<sup>r</sup> le premier President  
du Presidial.

M<sup>r</sup> le Lieutenant General  
de la Seneschauſſée, & Siege  
Presidial.

M<sup>r</sup> le Maire de la Ville.

M<sup>r</sup> le Procureur du Roy  
au Presidial par un ordre  
expedié depuis les Lettres  
parentes.

Vous avez entendu faire  
beaucoup de Contes d'Appa-  
ritions d'Esprits, que vous a-  
vez traitez d'Imagination &

de rêverie, & vous avez eu  
raison. Voicy une Histo-  
re sur ce sujet que je vous  
garantis très véritable. Une  
Dame de Province, jeune &  
bien faite, demeura Veuve  
par la mort d'un Mary qui  
luy laissa un grand doüaire,  
& peu de chagrin de la perte.  
Quand elle n'eust eu qu'un  
bien aussi considerable que  
ceuy qu'elle avoit, elle n'eust  
assurément pas manqué d'A-  
mans, mais les charmes de  
sa personne luy en attiroient  
encore, c'estoit pour avoir  
une grosse Cour. Parmy ceux

## 180 MERCURE

qui s'attachèrent à elle , il y en eut deux qui se distinguèrent , & par leur mérite , & par leurs assiduez. Le choix de la Dame eust pû estre toujours incertain , s'il n'y eust eu que sa raison qui eust dû se mesler de le faire , car les bonnes qualitez des deux Cavaliers estoient assez égales , mais le panchant s'en méla , & la determina à preferer celui qui estoit Colonel à l'auteur qui ne l'estoit pas , & qui avoit le titre de Comte. Ce panchant n'alloit pas jusques à la rendre injuste à l'égard du

Comte, à qui son cœur n'étoit pas si favorable. Elle connoissoit tout son mérite ; elle l'eust aimé si elle n'eust pas veu l'autre, & il n'avoit à se plaindre que du je ne sçay quoy, mais c'en estoit bien assez, car enfin la tendresse n'estoit pas pour luy. Les choses estoient en cet estat lors que les Imperiaux allerent mettre le Siege devant Bude. Vous n'eussiez peutestre pas cru que Budeny les Imperiaux eussent rien à faire icy. Le Colonel eut des raisons particulieres & pressan-

tes pour aller à ce Siege. Vous jugez bien qu'elles devoient l'estre pour luy faire abandonner une jolie Femme, déjà fort ébranlée en sa faveur, & dont, encore un petit nombre de soins & d'assiduité auroient peut estre entièrement achevé la Conquête. Ce qu'il y avoit même de plus fâcheux pour luy, c'est qu'il laissoit auprès d'elle un Rival redoutable par luy-mesme, & qui pouvoit bien le devenir encore davantage par l'absence du Colonel. Cependant il partit a-

prés avoir pris toutes les precautions possibles contre ce Rival. Il mit les Femmes de Chambre dans ses interets, assura des recompenses à des Espions, soupira tres-douloureusement, & mesine, à ce qu'on dit, pleura auprès de la Dame en la quittant. On ne scauroit mettre un meilleur ordre à ses affaires dans un départ; aussi y a t-il apparence qu'il ne tint pas à cela qu'elles n'allassent bien. Ce qui commença à les faire mal aller, c'est qu'il fut tué devant Bude. Ne vous eston-

## 84 MERCURE

nez pas de cette expression, j'avoüé qu'ordinairement il n'y a rien de plus mauvais que de mourir, mais icy ce n'est pas de mesme, il arriva quelque chose de pis au pauvre Colonel. Il fut fort regretté de la jeune Veuve, & sa bravoure extrêmement louée de M<sup>r</sup> le Comte qui approuvoit fort qu'on allast à Bude soutenir l'interest commun de la Chrestienté. Il n'oublia rien pour consoler la Dame, & à l'avantage naturel qu'à un Vivant sur un Mort, il joignit un redoublement de

soins, qui selon toutes les apparences devoient tost ou tard faire leur effet. Il ne se voyoit plus de Rival qu'il eust lieu de redouter; il ne falloit que faire oublier celuy qui n'estoit plus; il y auroit eu bien du malheur s'il n'eust réüssi dans cette entreprise. Cependant le succès eust pû estre un peu lent sans ce qui arriva. Peu de jours après qu'on eut receu la nouvelle de la mort du Colonel, la jeune Veuve dit qu'il estoit ce jour la nuit faire du bruit dans sa Chambre; qu'elle l'a-

*Janvier 1687.*

Q

voit entendu tres-distinctement, à diverses reprises, & mesme on luy estoit bien obligé de ce qu'elle ne disoit pas qu'il luy fust apparu. Ce Comte à qui elle tint ce discours, ne put avoir la complaisance de ne la pas contredire. Il luy soutint, mesme avec quelque sorte de dureté, & d'impolitesse, si l'on peut parler ainsi, qu'elle ne devoit attribuer le tout qu'à son imagination. Peut-estre il croyoit effectivement ce qu'il disoit, & il n'est pas content que l'imagination de la Dame fust assez

vive sur le chapitre de son Rival pour se le représenter ainsi. Peut estre aussi croyoit-il que le Rival pouvoit revenir en effet, & il estoit du moins aussi fâcheux pour luy qu'un Mort le vinst troubler auprès d'une personne sur laquelle il ne pouvoit guere conserver de pretentions, & qu'il eust dû honnestement ceder aux Vivans. Quoy qu'il en soit, il avoit assez de sujet de chagrin pour nier fortement le retour du Colonel, & c'est ce qu'il fit. La Dame, naturellement interessée a en

Q ij

garantir la verité, afin de ne pas passer pour folle, y eut encore un interest plus caché & du moins aussi considerable, qui estoit de soutenir qu'elle estoit bien digne d'une marque de tendresse si extraordinaire, & du souvenir des gens de l'autre Monde. Elle trouvoit mauvais qu'on luy contestast cet honneur comme si elle ne l'eust pas merité, & elle en eut un grand démesté avec l'incroyable Comte. La chose alla au point que sur ce qu'il dit qu'il ne croiroit jamais que ce

qu'il verroit ou entendroit, elle s'offrit à luy faire voir le Mort, ou du moins l'entêdre, & luy permit de venir passer une nuit dans sa chambre, car que n'eust-elle pas fait pour le convaincre ? Le Comte accepta volontiers le party, au hazard d'être batu par l'Esprit, qui ne devoit pas luy vouloir du bien, mais il pouvoit aussi se presenter quelque occasion de s'en vanger, en luy faisant voir un Rival plus heureux que luy. Le Cavalier vint, la Dame se coucha ; la chambre fut bien éclairée ; des

Femmes de Chambre y firent bonne garde, & luy, qui en attendant que l'Esprit arrivoit de l'autre Monde, rouloit dans sa teste des pensées qui estoient tout à fait de ce luy-cy, ne put trouver d'occasion heureuse. Il pesta bien contre les Bougies, contre les Femmes de Chambre, & contre la Dame mesme qui prenoit des precautions si veritables. Estre enfermé une nuit si inutilement avec une jolie Personne, & qu'on aimoit! Figurez vous quel chagrin. La Dame de son costé:

n'estoit pas conrente, mais c'estoit parce que l'Esprit ne venoit point. Il y alloit de son honneur qu'il parust, ou qu'il fist dans la Chambre quelque fracas digne de luy, cependant il n'en fit rien, & elle ne reçut pas trop bien les plaisanteries qu'elle eut à essuyer de la part du Comte, qui traitoit d'un air fort insultant un Rival mort & qui ne revenoit point: c'estoit deux raisons pour ne le ménager guere. La Dame espera qu'une autre nuit pourroit estre plus heureuse, & que le Colonel

ne se laisseroit pas plus long-temps mepriser & elle permit au Comte de revenir. Il y eut quelque petit bruit cette nuit-là, mais pour dire la verité, ce n'estoit pas le bruit d'un Esprit. La Dame eut encore peu de satisfaction, & le Comte aussi, qui n'en estoit pas mieux pour ces deux nuits passées auprès de la jeune Veuve. Cependant le voisinage s'aperçut de ces deux nuits-là, il en courut quelque bruit sourd, & la médisance fit assez de mention du Comte & point du tout de l'Esprit.

Le

Le Comte vit aussi tost l'effet  
 avanta geux qu'il en pouvoit  
 tirer. Il fit aller cela jus qu'aux  
 oreilles de la Dame, & après  
 toutes les préparations neces-  
 saires, il luy fit entendre que  
 sa réputation commençoit à  
 chanceler, que le Public ne  
 croiroit rien s'il ne vouloit  
 ny de l'Esprit, ny de toutes  
 les précautions qu'elle avoit  
 prises, qu'il n'y avoit qu'un  
 moyen de sortir bien de cette  
 affaire, & que ce moyen é-  
 toit de l'épouser. A ce raison-  
 nement qui n'estoit pas mau-  
 vais, il joignoient des dis-

Janvier 1687.

R

cours pleins de tendresse, son mérite, & la mort du Colonel. Qu'eust fait la Dame? Elle estoit fort jalouse de sa réputation, elle épousa le Comte. Si ce pauvre Colonel estoit effectivement revenu, il estoit bien malheureux de n'avoir pris cette peine-là que pour haister le bonheur de son Rival, & s'il n'estoit pas revenu, il estoit bien malheureux qu'on l'eust assez aimé pour se le persuader.

Je vous envoie encore un  
Air de M<sup>r</sup> l'Abbé. Vous le





trouverez du moins aussi  
beau que celuy du mois pas-  
sé, de la composition de cet  
illustre Auteur.

---

AIR NOUVEAU.

**C'**est en vain que l'Hyver con-  
traire à nos desirs  
vient troubler la douceur des inno-  
cens plaisirs,  
que Flore nous offroit dans la Sai-  
son nouvelle;  
Tout répond à mes vœux, Iris est  
sous ma loy,  
Et l'Amour me répond qu'elle sera  
fidelle.

Hiver, frimats, glaçons, tout est  
Printemps pour moy.

R ij

# 196. MERCURE

Le 17. du mois passé le Pere  
Quartier, l'un des Professeurs  
de la Rhétorique au Collège  
de LOUIS LE GRAND, pro-  
nonça une Harangue Latine  
à l'honneur du Roy sur la  
destruction de l'Herésie, dans  
laquelle il fit voir avec autant  
de justesse que d'Eloquence,  
que la Pieté avoit esté le seul  
motif qui avoit inspiré au  
Roy le dessein d'une si glo-  
rieuse entreprise, que la sa-  
gesse luy avoitourny les  
moyens de l'exécuter, & que  
le bonheur en avoit rendu le  
succés tel qu'on eust pû le

souhaitter. M<sup>re</sup> le Cardinal Ranuzzi avec plusieurs Prelats & un grand nombre de personnes d'un rang distingué y assista, & fut complimenté par des Enfans de la premiere qualité. Tout le monde sortit fort satisfait de l'Orateur, & particulièrement de ce qu'il loua ce Cardinal d'une maniere qui répondit parfaitement à l'idée que toute la France a conçue de son merite. Le lieu où se prononça la Harangue estoit orné de quantité d'inscriptions & de devises qui renfermoient tous les moyens

R. iij,

## 198 MERCURE

dont le Roy s'est servy pour détruire l'Herésie en France. Un Arc de triomphe d'un Ordre Toscan estoit à l'entrée. La Religion tenant dans sa main droite un Calice sur lequel estoit une Hostie lumineuse, & ayant le saint Esprit au dessus de sa Teste, y paroïssoit dans l'endroit le plus élevé sur un Char tiré par deux Chevaux blancs. On voyoit le Roy sur un Piédestal à costé d'elle, avec un Sceptre à la main, pour faire voir que sa justice & l'autorité de ses Edits sont les seules Ar-

mes dont il s'est servy pour  
destruire l'Herésie qu'on avoit  
representée à ses pieds sous la  
figure d'une Hidre. Les Bustes  
de Henry IV. & de Louis XIII.  
qui ont commencé si heu-  
reusement à affoibrir l'Heré-  
sie dans le Royaume, estoit  
auprès de la Figure du Roy.  
Celuy de Henry IV. estoit à  
la droite sur un Fronton com-  
posé avec ce mot, *debellavit*,  
écrit dans la Frise au dessous  
de ce Fronton. On sçait que  
ce Prince affoiblit extreme-  
ment le party des Heretiques  
en leur ostant leur plus fer-

R iiij

me appuy, lors qu'il renonça  
publiquement aux erreurs  
dans lesquelles il avoit veſcu  
juſqu'alors ; ce qui engagea  
les Princes de ſon Sang à em  
brasser comme luy la Reli  
gion Catholique. Cette action  
eſtoit representee dans un  
Bas-relief en forme d'ovale,  
qu'on voyoit dans l'entre  
deux des Colonnes avec cette  
inſcription, *Hæreſis ejurata*. Le  
Buſte de Louis XIII. placé ſur  
un ſemblable Fronton au deſ  
ſous duquel on ſoit ce mot  
dans la Piſe, *Dormir* ; faiſoit  
face de l'autre coſté au Buſte

de Henry IV. Ces autres Mots, *Rupella expugnata*, marquoient dans le bas Relief entre les Colonnes, que la prise de la Rochelle avoit reprimé la rebellion des Heretiques, qui s'estoient retirez dans cette place avec toutes leur forces. Un Cartouche qu'on avoit placé dans le Fronton de la porte, representoit la demolition du Temple de Charenton avec ces mots. *Edictum Nannerense abrogatum*, & cet autre mot plus bas *Extinxit*, pour faire voir que le Roy a entiere-

## 202 MERCURE

ment éteint l'Herésie, en cassant l'Edit de Nantes, & en faisant détruire ce Temple. Tout l'appareil de la Salle destinée à la cérémonie, estoit disposé par rapport au dessein de la Harangue qu'on y devoit prononcer. Cette inscription generale qu'on disoit d'abord dans une Frise qui regnoit au tour de la Salle,

LVDOVICO MAGNO.  
AVCTA RELIGIONE.  
DEFENSA, RESTITVTA,  
AMPLIFICATA.

faisoit connoistre que cet appareil estoit consacré à la Gloire de LOUIS LE GRAND,

pour avoir soutenu les droies de l'ancienne Religion, retably son culte dans tous les endroits du Royaume où l'Herésie l'avoit aboly, étendu ses bornes non seulement dans la France, mais encore dans les Pais étrangers. Sous un riche Dais estoit le Portrait du Roy, soutenu d'un costé par la Pieté, de l'autre par la Sagesse, tandis que la Felicité le couronnoit, ce qui faisoit voir que la Pieté a inspiré à ce grand Monarque le dessein d'exterminer l'Herésie, que la Sagesse luy

# 204 MERCURE

en a fourny les moyens , &  
que la Felicité a couronné  
cette glorieuse entreprise.  
C'est ce qu'exprimoit cette  
inscription.

EX FIN XIT,  
INSPIRANTE PIETATE,  
PROMOVENTE SAPIENTIA,  
FELICITATE CORONANTE.

A l'autre bout de la Salle,  
& vis à vis du Portrait du  
Roy, on voyoit la Religion  
dans une attitude qui faisoit  
connoître sa tranquillité. Elle  
avoit les yeux arrestez sur ce  
Monarque, comme pour le  
remercier du repos qu'elle  
luy doit, ce qu'elle exprimoit

# GALANT. 207

par deux Devises. Le Corps de l'une estoit une haute Montagne, éclairée presque de tous costez par les rayons du Soleil lors qu'il s'approche du Midy, avec ces paroles Italiennes pour ame, *Plus in-  
alta, plus nobilissima*, pour faire entendre que plus le Roy est devenu grand par ses Vues & par ses Conquestes, plus il a travaillé à honorer la Religion. Une Vigne devenue plus belle & plus étendue par l'appuy qu'elle recevoit d'un grand arbre, faisoit le Corps de l'autre Devise,

## 206 MERCURE

& ces mots luy servoient d'a-  
me, *Amplificat, fulcit, tutatur &  
ornat*, ce qui faisoit voir, que  
si la Religion s'est étendue si  
loin au dedans & au dehors  
du Royaume, elle en est re-  
devable à la Pieté du Roy.

La Galerie qui regne sur  
les trois faces de la Salle, é-  
toit tendue d'une Tapissierie  
de verdure sur laquelle on  
avoit disposé dix Inscriptions  
qui expliquoient les moyens  
dont le Roy s'est servy pour  
détruire l'Herésie en France.  
La première Inscription mar-  
quoit que le Roy ayant osté

aux Heretiques les Charges  
qu'ils possedoient dans l'Epée  
& dans la Robe, & les ayant  
éloignez du Commerce &  
des Ecoles, avoit rendu l'He-  
resie aussi méprisable qu'elle  
l'estoit lors qu'elle avoit  
commencé à se répandre. En  
voicy les termes.

**Q U O D**

**EJECTAM AULA, FORO, CASTRIS,  
COMMERCIO, SCHOLIS,  
H'ÆRESIM  
AD NATALES TENEBRAS,  
AC PRIMAM IGNOBILITATEM  
DAMNAVIT.**

Cette Inscription estoit ex-  
pliquée par deux Devises,

## 208 MERCURE

dont la premiere avoit pour Corps un Vaisseau qui on décharge de ses Marchandises, pour le sauver plus aisément du naufrage. On y lisoit ces paroles. *Feret jactura Salu-*

*Son Salut viendra de ses pertes.*

Quelques Arbres, dont on a coupe toutes les branches à la reserve de celles qui sont à la cime, faisoient le Corps de la seconde Devise avec ces paroles. *Ut Cælo affurgant,*  
*Afin que vers le Ciel ils puissent s'élever.*

# GALANT. 209

La seconde Inscription expliquée par deux Devises, comme toutes les autres, estoit conceüe en ces termes.

Q U O D  
EXCISIS TOTA GALLIA  
FANIS IMPIIS MILLE,  
RECTIS SACRIS ÆDIBUS  
SEXAGINTA,  
HÆRESEOS FUNDAMENTA  
CONVULSIT,  
RELIGIONIS DITIONEM  
AMPLIAVIT.

Des Montagnes & des Rochers entassez les uns sur les autres pour escalader les Cieux, & renversez par un coup de foudre, marquoient  
*Janvier 1687.* S.

210 MERCURE

les Temples des Heretiques  
abatus dans tout le Royaume.

Ces paroles servoient d'Amc  
à cette premiere Devise,  
*Quod contra superos extructa.*

*Contre le Ciel ils estoient élevez.*

L'autre Devise estoit le So-  
leil, qui d'un costé fait fon-  
dre des Montagnes de neiges,  
& de l'autre éleve des Va-  
peurs, avec ces mots, *Hinc  
destruit, erigit inde.*

*S'il abat d'une part, il éleve de  
l'autre.*

La troisiéme Inscription  
comprendoit par ces paroles

l'éloignement des Ministres  
qui soutenoient les esprits  
dans les Erreurs de Calvin, &  
dont la présence auroit em-  
pesché les progrès de la Reli-  
gion Catholique.

**Q U O D**

**PULSIS E REGNI FINIBUS**

**LETIFERÆ DOCTRINÆ**

**MAGISTRIS,**

**SUUM HÆRESI PRÆSIDIUM**

**AC SPEM OMNEM ERIPUIT.**

La premiere Devise estoit  
une Hydre avec toutes ses  
Têtes abatuës, & ces mots,  
*Nequeunt abscissa nocere.*

S ij

## 212 MERCURE

*Separez les des Corps, leur venin  
ne peut nuire.*

Dans la seconde on voyoit  
l'Aurore dissipant par sa pre-  
sence ces petits feux qui lui-  
sent quelquefois pendant la  
nuit, & qui conduisent in-  
sensiblement dans les preci-  
pices, & dans les Rivieras.

*Funeſtos diſſipat ignes.*

*Leur faux brillant trompoit, son  
éclat les diſſipe.*

Les Enfans des Calvinistes  
que le Roy s'est chargé lui-  
mesme de faire élever dans la  
Religion Catholiques, fai-  
soient le sujet de la quatrié-

me Infcription, dont voicy  
les termes.

Q U O D  
AVULSOS AB HÆRESIS GREMIO  
PUEROS  
IN SINUM AVITÆ RELIGIONIS  
RESTITUIT.

Les deux Devises estoient,  
l'une de jeunes Sauvageons  
enteez sur de bons Arbres  
avec ces paroles, *illic venient  
felicius.*

*Ils seront en ce lieu beaucoup  
mieux élevez;*

& l'autre, une branche de Co-  
rail, qui ne devient precieux  
qu'après avoir esté tiré de

# 214 MERCURE

Mer avec ce mot *Radicato  
nulla, fradicato tutto vale.*

*De la main qui l'arrache il reçoit  
tout son prix.*

La cinquieme Inscription regardoit les avantages que la Religion Catholique a retirez des Missionnaires que Sa Majesté a envoyez dans tous les endroits du Royaume où l'Herésie s'estoit répandue, ce qui estoit marqué par ces mots.

Q U O D  
I N S I N G U L A S G A L L I Æ P R O V I N C I A S  
M I S S I S D I V I N I V E R B I  
P R A E C O N I E B U S

POPULIS ERRORES MALOS  
 DEPULIT,  
 PRISTINAM RELIGIONIS SPECIEM  
 REVOCAVIT.

Elle estoit accompagnée de  
 ces deux Devises. L'Astre qui  
 precede le lever du Soleil  
 avec ces paroles, *Fugat tene-  
 bras, lucemque reducit.*

*Il ramene le jour en chassant les  
 tenebres.*

Des Phares élevez sur le  
 bord de la Mer, *Monstrant  
 portumque, viamque.*

*Ils montrent le chemin, & con-  
 duisent au Port.*

La sixième Inscription é-

# 216 MERCURE

toit sur la bonté avec laquelle le Roy a receu les nouveaux Convertis, se faisant un plaisir de les combler de ses graces, afin de porter ceux qui demeureroient engagez dans l'Herésie, à suivre l'exemple des autres. Voicy les termes de l'Inscription:

**Q U O D**  
**REGIA IN DESERTENTIS HAERESIM**  
**LIBERALITATE,**  
**CÆTEROS AD EANDEM**  
**ABJURANDAM**  
**INVITAVIT.**

Les deux Devises qui l'expliquoient, estoient, la premiere

# GALANT. 217

miere une Nacre de Perle  
qui s'ouvre en mesme temps  
que le Soleil levant fait tom-  
ber la rosée, avec ces paroles,  
*Dona viam inueniunt.*

*Ses Presens lay font un passage.*

La seconde representoit  
des Vapeurs élevées par la  
chaleur du Soleil, avec ces  
mots, *Et nos Cælo tua munera  
tollunt.*

*Vos bien-Faits tout-puissans nous  
élevent au Ciel.*

On connoissoit par ces pa-  
roles de la septième Inscrip-  
tion,

Janvier 1686.

T

## QUOD

OBSTINATAM HÆRESIM  
SOLO MILITUM STREPITU  
RELIGIONIS DOCILEM

FECIT.

que si le Roy après avoir employé les plus doux moyens , s'estoit veu contraint de recourir à des remedes un peu plus forts , on avoit deu plutôt l'imputer à la bonté & à la tendresse qu'il avoit pour ses Sujets Heretiques , qu'à aucune envie d'user de rigueur contre eux.

Des Chiens qui courroient

après des Brebis égarées pour les ramener dans le Troupeau, faisoient le Corps de la première Devise avec ce mot, *Vis amica.*

*C'est une douce violence.*

L'autre étoit un Diamant que l'on tailloit, avec ces paroles, *Bon mi fu chi mi ferisce.*

*Qui me frappe me fait du bien.*

La revocation de l'Edit de Nantes étoit expliquée en ces termes dans la huitième Inscription.

# 220 MERCURE

QUOD  
AFFLICTAM PRÆTERITIS  
CLADIBUS

HÆRESIMOL  
EDICTI NANNETENSIS  
ABROGATIONE CONFECIT.

Le nœud Gordien coupé  
par la main d'Alexandre, fai-  
soit le Corps de la première  
Devise qui accompagnoit  
cette Inscription avec ces pa-  
roles, *Frustra tentassent alij.*

*D'autres en vain l'auraient tenté.*

La seconde estoit une Co-  
lombe, qui par sa chute en-  
traînoit dans la ruine tout  
un Edifice qu'elle soustenoit.

*Traxit convulsa ruinam.*

*Elle entraîne en tombant tout le  
reste après soy.*

Les deux Devises qui accompagnent la neuvième Inscription conceüe en ces termes,

Q U O D  
CONSTANTI PIETATIS EXEMPLE  
RELIGIONI PONDUS AC  
P R E T I U M  
A D D I D I T

faisoient connoître que le Roy a plus fait pour la Religion par les exemples de sa piété, que par tous les autres moyens dont il s'est servy

T. iij.

## 222 MERCURE

contre l'Herésie. La première estoit une pierre d'Aiman, enlevant plusieurs anneaux de fer, *Non vi, sed virtute.*

*Par sa vertu plutôt que par la force.*

La seconde estoit le Soleil avec un Cadran, une Pendule, une Montre, &c. *Omnibus exemplum est, et regula.*

*Il est de tous le modèle & la regle.*

La dernière Inscription marquoit que le zèle du Roy pour la Religion Catholique ne s'est pas renfermé dans la France, mais qu'il s'est étendu dans l'Europe par l'appuy

qu'il a donné aux Princes ses Voifins dans les affaires de la Religion, & mefme dans les Pays les plus éloignez par les Miffions, & par les celebres Ambaffades qu'il y envoie dans l'efperance d'y établir le Culte du vray Dieu. Cette Infcription qui fe lisoit en ces termes,

Q U O D  
 STABILITAM INTRA LIMITES  
 IMPERII GALLICI  
 RELIGIONEM  
 IN REMOTISSIMAS ORAS  
 PROPAGARE  
 FELICITER PERTENTAVIT.

.T. iij;

## 224 MERCURE

estoit expliquée par ces deux Devises. La premiere avoit pour corps le Soleil, qui du centre de l'Univers ou Copernic le fait immobile, répand sa lumiere dans tout le monde. *Hinc totum lucet in orbem.*

*De là dans tout le monde il répand sa lumiere.*

La seconde estoit un Fleuve dans sa source. *Da suoi a remoti.*

*D'abord aux Siens, ensuite aux Etrangers.*

Je passe à une matiere lugubre. On m'écrivit de S. Pierre le Montier, que M' le Comte de

Leugny Tremblay est mort  
 depuis quelque temps, dans  
 cette Province. Il estoit aimé  
 de sa Maison, avoit bien ser-  
 vy, & fut Colonel d'Infan-  
 terie dès l'an 1645. Il avoit  
 esté choisy à la dernière con-  
 vocation de l'Arriere-Ban,  
 pour commander toute la  
 Noblesse de Nivernois, & il  
 donna dans ce Poste des  
 marques de sa valeur en di-  
 verses occasions. Ses Ance-  
 tres qui se sont toujours  
 montrez dignes de leur nais-  
 sance, ont paruy dans les plus  
 beaux Emplois depuis plus

## 226 MERCURE

de quatre Siecles. On m'apprend une chose fort singuliere qui regarde cette Famille , touchant un Tombeau qui avoit esté élevé dans le Chœur de l'Eglise de Saint Martin du Pré, proche d'Onzy en Nivernois , dans lequel on avoit mis le corps de Françoise de la Riviere, Femme de Messire François de Reugny, Dame d'honneur de la Reyne Marguerite. Ce Tombeau étoit toujours demeuré de la maniere, qu'il avoit esté construit jusq'à l'année 1682. que le Curé du lieu le fit abarre.

On y trouva le corps de cette Dame encore tout entier, palpable, & tel qu'il pouvoit estre le jour qu'on l'y mit. Ses habits n'étoient endommagés en aucune sorte, quoy qu'il y eust 77. ans qu'elle fust morte, comme il paroïssoit par l'Inscription. Apparemment, on entéroit en ce temps-là les Personnes de qualité avec leurs habits. M<sup>r</sup> le Vicomte de Reugny, Ecuier ordinaire du Roy, petit Fils de cette Dame, ayant sceu la chose, en parla à M<sup>r</sup> l'Evesque d'Auxerre. Ce Prelat se fit

## 228 MERCURE

instruire de la verité, & ensuite ordonna au Curé de faire rétablir le Tombeau. Quelques uns veulent attribuer la conservation de ce Corps au soin que l'on avoit pris de l'embaumer, mais d'autres prétendent que dès qu'un Corps embaumé est mis à l'air, il se reduit en poussiere, ce qui n'est point arrivé à celui-là, qui a esté exposé plus de quinze jours. Si c'est marque de Sainteté, cela donnera bonne opinion de la Cour de la Reyne-Maguerite.

Le 4, de ce Mois mourut

icy Messire Antoine le Feron,  
 Seigneur de la Varanne,  
 Doyen en la Cour des Aides.  
 Sa mort avoit esté précédée  
 quelques jours auparavant  
 de celle de M<sup>r</sup> le Feron son  
 Fils, qui a esté Lieutenant  
 Criminel, & qui depuis avoit  
 esté receu Conseiller au grand  
 Conseil.

Vous sçavez sans doute la  
 mort de Messire Hyacinthe  
 Serron, Premier Arche-  
 vesque d'Albi, arrivée à Paris  
 dans la 70<sup>e</sup> année le septième  
 de ce Mois après une longue  
 maladie, pendant laquelle il

## 230 MERCURE

avoit receu tous les Sacre-  
mens avec la mesme pieté &  
la mesme édification dont il  
a donné des marques dans  
tout le cours de sa vie. Il  
mâquit à Rome le 30. Aoust  
1617. Ayant témoigné dès sa  
plus tendre jeunesse de l'in-  
clination pour l'estat Eccle-  
siastique, le Pape Urbain  
VIII. luy donna l'Abbaye de  
saint Nicolas située dans  
Rome, lors qu'il n'avoit  
encore que huit ans. La grace  
de sa vocation luy inspira le  
dessein de se consacrer à Dieu  
dans l'Ordre des Dominique,

& il s'y distingua en peu de temps par la vertu, & par les progrès qu'il fit dans les sciences. Il fut digne du Bonnet de Docteur à la sortie des Ecoles de Theologie, & le Pere Mazarin, Maistre du Sacré-Palais, frere du Cardinal Jules de ce nom, premier Ministre de France, ne trouva point dans Rome un plus digne sujet pour l'aider dans les fonctions de cette charge, qui demande une erudition singuliere & une grande vigilance dans ceux qui l'exercent. Le Pere Mazarin ayant esté créé Cardinal du Titre

## 232 MERCURE

de sainte Cecile , & nommé par le Roy à l'Archevesché d'Aix , pria le Pere Serroni de l'accompagner en France pour se servir de ses conseils. Son rare mérite se fit bientôt connoître à la Cour. Le Roy voulut arrester en France un homme qui auroit esté l'ornement de tous les Pais , où Dieu l'auroit destiné, & Sa Majesté eut rendre service à l'Eglise en ne laissant pas une si grande lumiere dans l'obscurité du Cloistre. Il fut nommé à l'Evesché d'Orange au mois d'Aoust 1646. & sacré

au mois de May 1647. & peu de temps après Sa Majesté le fit Sur-intendant de la Marine. Il donna dans cet employ des preuves de sa capacité pour les grandes affaires, & de sa fidelité dans le service du Roy. Il fut ensuite envoyé par Sa Majesté en Catalogne en qualité de Visiteur General & d'Intendant de l'Armée, & après la suspension d'Armes entre la France & l'Espagne, le Roy le nomma Commissaire avec M<sup>r</sup> de Marca alors Evêque de Couzeraans, pour le Reglement

## 274 MERCURE

des Limites. Il se fit admirer par les Ministres d'Espagne dans cette importante negotiation qu'il acheva seul, son illustre Collegue ayant eu ordre du Roy de rester à Perpignan, & lors que le Roy l'appella seul à la Conference de S. Jean de Luz, pour y soutenir les interets de la France sur le fait des Limites en presence de M<sup>r</sup> le Cardinal Mazarin & de Dom Louis de Haro, il les menagea avec une habileté, une prudence, & un zele s'extraordinaire qu'il s'attira l'admiration de ces deux

grands hommes, & mérita  
 l'approbation de Sa Majesté,  
 à qui il venoit de rendre un  
 service si considérable. Le  
 Roy persuadé de son mérite  
 le nomma à l'Evêché de  
 Mende au mois de Mars 1661.  
 & le pourvut de l'Abbaye de  
 la Chaise-Dieu le 11. Octobre  
 1672. Enfin voulant faire éri-  
 ger l'Eglise d'Alby en Me-  
 tropole, Sa Majesté l'en nom-  
 ma premier Archevêque le  
 7. Aoust 1676. Il s'est assure-  
 ment rendu digne du juge-  
 ment avantageux que Louis  
 le Grand a fait de sa person-

ne. Il a toujours edifié l'Eglise par sa pieté. Il a fait la guerre à l'Herésie, & aux erreurs qui se sont élevées contre la saine Doctrine. Il s'est appliqué avec beaucoup de zele au reglement des Dioceses que Dieu luy a confiés. Il n'en a quitté aucun qu'après avoir laissé des marques de ses liberalitez & de son grand cœur, ou dans les Eglises qui dépendoient de luy, ou dans les maisons Episcopales qu'il a habitées. Il a fondé & bâti un College & un Seminaire dans la Ville de

Mende, Il a encore fondé un autre Seminaire dans la Ville d'Alby dont, sa mort iluy a fait laisser le Bâttiment imparfait. Il a fait aussi des liberalitez considerables aux Religieux de la Chaise-Dieu pour agrandir la Nef & embellir les Chapelles de l'Eglise de son Abbaye Il a fait bastir un Corps de Logis pour agrandir aussi la maison Abbatiâle qu'il trouva toute ruinée, & dans laquelle aucun Abbé n'avoit logé depuis fix vingts ans. Il a sou jointre la prudence & la moderation à la force du

## 278 MERCURE

gouvernement. La multitude & la difficulté des affaires, les emplois & les commissions dont le Roy la honore, ne l'ont jamais embarrassé, ny detourné de ses exercices ordinaires de Pieté. La grandeur ne l'a jamais ébloüy. Il s'est fait aimer universellement par sa modestie, par sa douceur, par son affabilité, & par son inclination genereuse à rendre service à ses amis, & à obliger tout le monde, en mesme temps qu'il s'est fait honorer par ses grandes qualitez. Il n'a ja-

mais fait d'actions publiques qu'il ne se soit fait admirer. L'Eloge funebre qu'il fit de la feuë Reine Anne d'Autriche, Mere du Roy, de laquelle il avoit eu l'honneur d'estre le premier Aumônier, en presence de l'assemblée du Clergé: & les Discours qu'il a faits dans plusieurs autres Assemblées de l'Eglise Gallicane, & aux Estats de Languedoc, ont toujours esté accompagnez des applaudissemens de ces illustres Compagnies. Il a fait paroistre dans toutes ces occasions un

## 240 MERCURE

attachement incroyable aux  
interests de l'Eglise & du  
Roy, & on a toujours remar-  
qué que s'il avoit de ce Roi Ro-  
main par l'elevation & par  
la grandeur de ses semineurs  
il a voit les inclinations d'un  
Francois pour le service de  
notre grand Monarque, &  
qu'il n'avoit point d'autre  
passion que celle de signifier  
de plus en plus sa reconnoi-  
sance envers Sa Majesté. Il a  
souhaité d'estre enterré sans  
pompe dans l'Eglise du No-  
tariat des Religieux de S. Do-  
minique du Faubourg S. Ger-  
main.

main, où il avoit mis la première Pierre. Son cœur sera porté dans l'Eglise Metropolitana d'Albi par les soins de M. l'Abbé de Camps, nommé à l'Evêché de Pamiers, l'un de ses Exécuteurs Testamentaires. Il ne faut pas douter qu'on ne luy rende dans cette Eglise sous les honneurs convenables à sa dignité & à son caractère.

M. de la Berche, Archevesque d'Arx a esté nommé à l'Archevesché d'Albi, vacant par la mort de ce Prelat. Je vous ay parlé de luy plusieurs

## 242 MERCURE

fois ; ainsi je ne vous repete point ce que je vous ay déjà dit de sa personne & de son merite.

Le Jedy 12. de ce mois M<sup>r</sup> le Cardinal Langraye de Furstemberg reçut le Bonnet des mains de sa Majesté M<sup>r</sup> de Bonneuil, Introduteur des Ambassadeurs, vint le prendre icy en son Hostel dans les Carosles du Roy & de Madame la Dauphine, & le mena à Versailles avec M<sup>r</sup> l'Abbe Servient, Chamberier de sa Sainteté. Ce Cardinal se rendit à la Chapelle du Cha-

reau au temps de la Messe du Roy, il estoit en Rochet & en Camail avec une Soutane violette M<sup>r</sup> le Marquis de Blainville, grand Maître des Ceremonies, le receut à la porte de la Chapelle & à la fin de la Messe M<sup>r</sup> l'Abbé Servient ayant présenté au Roy le Bonnet dans un bassin de vermeil - doré ; Sa Majesté le mit sur la teste de cette Eminence, Personne ne put entendre ce que le Roy dit en luy donnant le Bonnet ; mais M<sup>r</sup> de Furstemberg en parut tres content, & fut accablé

# 244 MERCURE

de compliments & d'hon-  
nestetez de toute la Cour. L'A-  
presdinee Sa Majeste luy don-  
na une Audieence particuliere  
qui dura une heure, & ce  
Cardinal en sortit encore tres-  
satisfait & toujours capable de  
caresses. Il eut aussi Audien-  
ce de toute la Maison Royale,  
& l'honneur de baiser Ma-  
dame la Dauphine en la sa-  
luant, & d'avoir un siege  
presant chez cette Princeesse,  
& par consequent a toutes  
les autres Audieences. Il eut  
de Monseigneur le Duc de  
Bourgogne, de Monseigneur

le Duc d'Anjou, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monsieur, de Madame, de Monsieur le Duc de Chartres & de Mademoiselle, & ce fut M<sup>r</sup> de Bonneuil qui le conduisit par tout. Madame parla long temps Allemand avec luy, & dit aux Dames qu'elles voudroient bien qu'elle se donnast ce plaisir, puis qu'il y avoit long temps qu'elle n'avoit parlé cette Langue. Comme M<sup>r</sup> le Cardinal Landgrave de Furstemberg est généralement aimé, il fut reçu par tout avec joye, & com-

blé d'honnêteté. Je ne vous  
dis rien de sa personne ny de  
sa Maison, vous en ayant  
déjà parlé plusieurs fois.

Le Samedi 18. de ce mois  
les trois Princes furent bapti-  
sés dans la Chapelle du Châ-  
teau de Versailles, par M<sup>r</sup>  
l'Evêque d'Orléans premier  
Aumônier du Roy, en pre-  
sence de M<sup>r</sup> Hebert Curé de  
la Paroisse. Madame la Ma-  
réchale de la Mothe, Gou-  
vernante des Enfans de Fran-  
ce, les porta au Baptesme  
que sa Majesté voulut qu'il se  
fit sans cérémonie, mais ce

qui n'est point Ceremonie pour la Cour de Louis le Grand, en feroit une tres-considerable en tout autre lieu, puis qu'on ne peut rien voir de plus magnifique que lors que toute la Maison Royale est ensemble, sur tout quand elle est parée, & que tous les Princes & Princesses ont leurs Habits enrichis de Pierrieres; ce qui arriva le jour du Baptesme. On avoit quitté le deuil, seulement pour ce jour là, & la magnificence des Habits fut portée au dernier point. Monsei-

## 248. MIRACURE

gneur le Duc de Bourgogne  
fut tenu par le Roy & par  
Madame sa femme Louis.  
Monseigneur le Duc d'Anjou  
fut tenu par Monsieur & par  
Mademoiselle sa femme  
Philippe, sa Monseigneur le  
Duc de Berry fut nommé  
Charles & tenu par Monsieur  
le Duc de Chartres, & par  
Mademoiselle d'Orleans. Sa  
Majesté fit de grandes libe-  
ralitez en consideration de  
ce Baptême.

J'auois à remplir un Vo-  
lume de tous les *Te Deums* qui  
ont esté chantez en action

de grâces pour le rétablisse-  
 ment de la Santé du Roy.  
 Ainſi je vous parleray ſeu-  
 lement de quelques uns. Le  
 Roy connoit les Chefs Condu-  
 cteurs des différens Ouvrages  
 des Gobelins firent faire des  
 Prières ſolemnelles pour ce  
 ſujet, dans l'Egliſe de Saint  
 Hippolite leur Paroiſſe, &  
 donnerent dans cette journée  
 tous les témoignages de joye  
 qui accompagnent ordinaire-  
 ment les Réjouiffances publi-  
 ques, en conſervant neant-  
 moins le caractère d'une pie-  
 té vraiment chreſtienne, qui

## 250 MERCURE

estoit le principal but de leur action. Le matin à la pointe du jour on fit une Salve de Boëtes pour annoncer cette grande Feste, & avvertir ceux qui devoient y prendre part, de se rendre à l'Eglise. Elle se trouva magnifiquement parée, & l'Autel quoy que fort enrichy, orné d'une manière simple & noble, qui marquoit bien que c'estoit des gens de goust & de dessein, qui venoient pris soin, le Portrait de Sa Majesté estoit exposé au milieu de l'Eglise. Le Service commença sur les dix heures.

# GALANT. 251

par l'Exposition du Saint Sacrement, après quoy la Messe fut chantée en Musique de la Composition de M<sup>r</sup> Oudor. Après la Messe on fit une seconde salve de Boëtes, pour avertir les Pauvres de venir à la distribution de mille pains qui se fit à la porte de l'Eglise. Le Service recommença sur les deux heures par un sçavant Panegyrique du Royique fit le Pere Menestrier, Jesuite, qui prit pour texte, *Domine salvum fac Regem.* Il y fit briller également la pieté & l'éloquence, & le

## 292 MERCURE

finit par ces mesmes mots ;  
*Domine subvniun fac Regem* , ce  
 qui plut & toucha beaucoup ,  
 & parut du temps. Apres ce  
 Panegyrique on chanta les  
 Vespres & le Saint, avec une  
 Musique. Le Salut fut faivy  
 du *Te Deum* , & le soir sur les  
 huit heures, on fit faire une  
 troisieme salve de Bâtes,  
 pour avertir le Peuple de ven-  
 nir prendre part à la Réjouis-  
 sance d'un grand feu que l'on  
 dressa devant la porte de la  
 Maison Royale des Gobe-  
 lins, où l'on abandonna une  
 piece de Vin, qui fumba en

avec de grandes acclamations de joye pour l'heureux rétablissement d'une santé si précieuse à l'Etat.

Les Augustins Deschauffez, appellez communement les Petits Peres, estant de Fondation Royale, se crurent d'autant plus obligez de donner dans cette occasion des marques publiques de leur joye, qu'ils reçoivent tous les jours de nouveaux bienfaits de Sa Majesté. Ainssi après avoir dit plusieurs Messes pour le Roy durant son incommodité, & fait plusieurs

## 254 MERCURE

Prieres qu'ils conclurent par une Neuvaine solennelle, où le Saint Sacrement fut exposé à tous les Saluts, & où ils eurent la consolation de voir tout leur Quartier, qui n'est pas un des moins peuples de Paris, venir se joindre à eux pour demander au Ciel l'entiere guerison de ce Monarque, sçachant que les vœux de toute la France, & les leurs, en particulier avoient esté exaucez, ils en voulurent remercier Dieu publiquement. Le 9. de ce mois fut choisy pour ces ac-

sions de graces , & dès le matin ils le firent connoistre par une décharge de trente Boëtes. Le soir ils firent chanter le *Te Deum*. La Musique & la Symphonie estoient de la composition de M<sup>r</sup> Luder, Officier ordinaire de la Musique du Roy. Il y eut une triple salve de cent cinquante Mousquetaires que M<sup>r</sup> Sroup Colonel du Regiment des Gardes Suisses, avoit envoyez dans leur Court. La premiere se fit au commencement du *Te Deum*, la seconde à la fin, & la troisieme

après la Bénédiction du Saint Sacrement. Ces trois Salves furent faites au bruit des Tambours & des Pipes, de trois Compagnies dont on avoit tiré ces détachemens, & la dernière fut suivie d'une décharge de cent Bâtes que ces Religieux avoit fait planter dans leur Jardin. Leur Eglise estoit toute illuminée.

Le lendemain les Officiers & Cavaliers du Sac à Cheval, créés par Sa Majesté pour faire la Ronde pendant la nuit dans cette grande Ville, firent faire dans la mesme

Eglise une pareille solemnité. Le *Te Deum* y fut chanté par la mesme Musique, & finir par une décharge de Boëtes accompagnée de plusieurs douzaines de Fusées volantes. M<sup>le</sup> le Marechal Duc de la Feuillade qui prend part à tout ce qui se fait pour la gloire du Roy aux environs de la Place des Victoires, & particulièrement dans l'Eglise de ces Peres, dediee à *Nostre Dame des Victoires*, voulut partager leur joye en faisant allumer le soir de grands feux dans la Place.

Janvier 1687.

Y

## 258 MERCURE

tirer des Boëtes par trois dé-  
charges, & distribuer du vin  
à tous les Passans qui y ve-  
noient en foule crier *Vive le*  
*Roy*. Ces Réjouissances dura-  
rent trois jours assez avant  
dans la nuit, les Peuples y  
donnant à l'envy les uns des  
autres des marques du plaisir  
qu'ils ressentoient de la par-  
faite guérison du Roy.

Je vous ay déjà parlé dans  
ma quatrième Lettre du  
Voyage des Ambassadeurs  
de Siam en France, du *T*  
*Deum* qui a esté chanté aux  
Feuillans pour la mesme oc-

caſion, mais ne vous en ayant dit que ce qui regardoit les Ambaſſadeurs, j'je vay vous en entretenir plus au long. Ces Peres voulant reconnoiſtre les bontez que le Roy a pour leur Congregation, & particulièrement pour leur Monaſtere Royal de la Rue S. Honoré, & M. de Lully, qui n'eſt pas moins redevable à ce Prince, voulant de ſon coſté donner des marques de ſa reconnoiſſance, & de ſa joye, s'eſt joint à eux pour les faire éclater. Il a donné ſa Muſique, & fait

Y ij

260 **MERCOURE**

toute la dépense qui la concernoit; de mesme que les Feuillans ont fait de leur costé toute celle qui a regardé la Décoration de l'Eglise. Elle ne pouvoit manquer d'estre belle & de bon goüst; puis qu'ils avoient pris & suivy les avis de M<sup>r</sup> Bertin. L'Eglise estoit toute rendue de nos riches Tapisseries, & remplie de plusieurs Lustres & Girandoles, avec des Plaques & des Beas d'argent tout autour. Le Maître Autel estoit éclairé par un nombre infiny de Cierges,

de Bougies & de Lampes, qui remplissoient une Gloire qui estoit au dessus du Tabernacle. Au milieu de cette Gloire on voyoit deux Couronnes de Pierres. La plus élevée representoit une Couronne de gloire ou Couronne immortelle, & estoit toute semée d'étoilles faites de Rubis. Il y avoit aux deux costez de l'Autel deux Obelisques de quinze pieds de haut chacun. Ils estoient tout couverts de lumieres, & éclaircioient des Chiffres de Sa Majesté formez de Pierres, qui estoient au

## 262 MERCURE

milieu de ces Obelisques. Le matin du jour que cette Cere-  
monie se devoit faire, les  
Feuillans donnerent un pain,  
& une chopine de vin à une  
tres grande quantité de Pau-  
vres, & firent le soir la mes-  
me distribution. L'empresse-  
ment fut si grand pour voir  
cette Feste, à cause du sujet  
& des personnes qui s'en mê-  
loient, qu'encore qu'elle ne  
deust commencer qu'à qua-  
tre ou cinq heures du soir,  
plusieurs personnes vinrent  
retenir leurs places dès dix  
heures du matin, il y en eut

d'autres qui craignant la foule, vinrent dîner aux Feuillans, & ces Peres traiterent ce jour-là près de deux cens personnes. Ils observerent un ordre admirable pour placer, beaucoup d'entre-eux ayant des listes de ceux dont les places estoient reservées, & les y conduisant à mesure qu'ils arrivoient. Les personnes de qualité pouvoient aller se chauffer dans le Convent avec toute sorte de commodité, tant il y eut bon ordre par tout. M<sup>r</sup> le Cardinal Ranzuzi officia avec de super-

## 264 MERCURE

bes ornemens, dont la feuë  
Reyne Mere a fait present  
aux Feuillans. Je ne dis rien  
de la Musique, elle estoit de  
M<sup>r</sup> de Lully, & l'on scait de  
quoy il est capable. L'Echa-  
faut où elle estoit placée, es-  
toit rempli de cent cinquante  
personnes. La Simphonie  
fut trouvée tres belle. Les  
Feuillans finirent cette Ce-  
remonie, & chanterent d'un  
air si rempli de zele & de  
devoir, qu'ils edificerent toute  
l'Assemblée, qui fut touchée  
de leur chant. Il seroit impos-  
sible de voir une plus illustre  
Assemblée

# GALANT. 265

Assemblée, Ce qu'il y a icy de Princes Etrangers, les Ambassadeurs, le Clergé, & ce que la Cour & Paris ont de plus distingué, s'y trouva. Les Feuillans donnerent une fort grande Collation aux Evesques, & à toutes les Personnes de qualité qui voulurent manger, en attendant que l'on pust sortir facilement. Ceux qui furent obligez de demeurer long-temps dans la court, attendirent à la clarté d'un grand nombre de lumieres qui estoient à toutes les fenestres qui don-

Janvier 1686.

Z

## 266 MERCURE

ment sur cette court.

La joye que le retour de la parfaite Santé du Roy a causée dans les cœurs a esté sans distinction de personnes. Les premiers & les derniers Sujets du Roy, les Princes & les Peuples, tout a fait voir un zele pareil. On ne s'est pas contenté de prier & de faire prier, mais chacun a voulu marquer selon sa naissance, son rang & sa fortune, que rien ne luy cou-  
toit quand il s'agissoit d'une Santé si precieuse à toute la France, & si quelques Parti-

culiers ont surpris dans ce qu'ils ont fait, on a veu des choses qui ne devoient pas moins estonner, de quelque rang que fussent ceux qui les ont faites, & peut estre ne s'est il jamais rien veu de plus beau de cette nature, que ce qui a fait éclater la magnificence d'une Princesse aussi remplie de zele pour sa Majesté, qu'elle est naturellement genereuse, & bienfaisante; c'est Mademoiselle de Guise. Le Maître Autel de l'Eglise de l'Abbaye Royale de Montmartre qu'el.

le a voit choisie pour rendre  
 des graces solennelles à Dieu  
 de la guerison du Roy, estoit  
 d'un brillant si vif, que la  
 veue en pouvoit à peine sup-  
 porter l'éclat. Le Tabernacle  
 de six à sept pieds de haut  
 estoit tout couvert de Pier-  
 reries, tous les Corps de l'Ar-  
 chitecture en estoient profi-  
 lés, ainsi que tout le reste de  
 l'Autel, où des couleurs mixtes  
 en représentoient d'autres sur  
 des endroits transparents  
 qu'un nombre infiny de lu-  
 mières faisoit briller, & qui  
 faisoient une agreable union

avec le Tabernacle. Tous les Grands de l'autel n'estoient pas seulement garnis d'autres grand nombre de chandeliers, mais ils estoient encore chargez de richesses & de cristaux, & ces cristaux estant éclaircz de toutes parts, & joints aux feintes & verifiables pierreries, formoient tous ensemble l'amas brillant que je viens de vous décrire. Au dessus de l'Architecture de l'Autel, paroissoit un couronnement à deux tours où se formoient des Fleurs de Lys de lumieres, & de Pierreries.

deux tours de Z iii

Les Figures de Saints qui font dans des niches aux costez de l'Autel, étoient ornées de Pierrières dans tous les endroits de leur habillement qui en pouvoient souffrir ; de sorte que l'Autel, les costez, & tout le dessus jusqu'à la voûte, formoient toute une face de Pierrières sur laquelle l'œil ne se pouvoit fixer. Ce qui n'y avoit de surprenant, c'est que toutes les parties qui produisoient ce grand éclat, étoient parfaitement bien distinguées, & que rien n'estoit confondu. Le Chœur des

Dames qui est tres beau pour la grandeur & pour la construction, & dans lequel on n'avoit point encore fait de ceremonies solempnelles depuis qu'il a esté rebâty par la liberalité du Roy, fut aussi decoré d'une maniere qui convenoit à la richesse du Maître Autel. Il y avoit trois hauteurs de tapisseries de chaque costé, une pour les chaises des Dames, une autre qui montoit jusqu'à une Galerie qui forme des Balcons, & la troisiéme jusqu'à la voûte. Il y avoit aussi trois hauteurs de

Z. iiij,

lumières tout autour de ce Chœur. Toute la corniche du tour des chaises des Dames estoit bordée de plaques d'argent, & entre deux rondes il y en avoit une faite en Cœur de Lorraine. Au dessus on voyoit des pyramides, des ceintres, & diverses autres Figures formées par des lumières. Outre cela il y avoit sur chacun des Tremaux qui sont entre les Balcons, une fort grande plaque d'argent, & aux deux costez de ces plaques, estoient deux grands bras aussi d'argent, garnis de

grosses lumieres. Trois rangs de Lustres ornoient encore ce Chœur, sçavoir un rang de Lustres de cristal de chaque costé, & un rang de Lustres d'argent dans le milieu qui estoit plus elevé que les deux autres, desorte que le tout ensemble formoient comme un grand berceau de lumieres. Toutes ces choses estoient du dessein de M<sup>r</sup> Berain, qui avoit pris soin de le faire executer luy mesme. Monsieur ayant assisté dans le Chœur à cette Ceremonie, la Presence fut cause que tou-

tes les personnes de distinction qui avoient esté conviées, y entrèrent. Mais le Cardinal Ranuzzi officia avec le zele qu'on luy voit pour tout ce qui regarde le Roy. Au sortir de l'Eglise on trouva tous les murs, toutes les fenestres, & tous les environs de ce Convent éclairés par un nombre infiny de lumieres grosses comme des flambeaux. Tous ceux qui se sont mêlez de cette Feste ont reconnu que la Princesse à qui elle est due, est veritablement genereuse. Elle fit distribuer

beaucoup d'aumônes, & s'attira ce jour là, & de grands applaudissemens, & de grandes benedictions.

Entre le grand nombre de Corps ou de Compagnies qui ont fait éclater leur zele dans la mesme occasion, M<sup>rs</sup> les Fermiers Generaux des Fermes unies se sont particulièrement distinguez. Ils choisirent l'Eglise des Jacobins Reformez de la rue S. Honoré pour cette Ceremonie, & elle y fut faite le Jendyl 23. de ce mois avec toute la solemnité possible. Au dessus de la porte

## 276 MERCURE

de la rue estoit un grand Car-  
touche posé sur une cornise  
de haute-lisse qui tapissoit  
toute cette porte, & ce Car-  
touche apprenoit qu'on al-  
loit rendre graces à Dieu dans  
cette Eglise pour le parfait  
établissement de la Santé du  
Roy. Au devant de la Tri-  
bune des Orgues & de la  
grande porte de l'Eglise on  
avoit dressé un échaffaut pour  
y placer les Musiciens au  
nombre de plus de cent. Les  
deux costez de l'Eglise é-  
toient tapissés de Tapisseries  
des Actes des Apostres du  
quel on voyoit tout regard de

dessein de Raphaël, & au des-  
 sous, à la hauteur de dix pieds  
 regnoit une Tablette de cha-  
 que costé couverte d'une  
 peme de Tapissierie en bro-  
 derie d'or & d'argent sur un  
 fond de velours bleu, qui  
 continuoit sur toute la pro-  
 fondeur de l'Eglise, & qui  
 estoit interrompuë d'espace  
 en espace par des Cherubins  
 & par des Consols relevés  
 d'or, les uns & les autres en-  
 richis de quantité de Lampes  
 dorées, & environnés de  
 Girandoles de Cristal garnies  
 de bougies. Du haut de la

## 278 MERCURE

voûte pendoient quantité de Lustres de Cristal. Il y en avoit vingt quatre de chaque costé disposez d'une façon extraordinaire à trois étages, les uns pendus sur les autres, & les autres entre-deux; de sorte que tout l'espace estoit illuminé d'une lumière égale par une quantité surprenante de bougies. On avoit bordé toutes les parties de l'Architecture qui composoit le grand Autel d'une longue file de petites lampes, lesquelles estant allumées sembloient dessiner par des lignes

## GALANT. 279

de feu toute l'Architecture  
superieure del' Autel, pendant  
que le bas estoit chargé sur  
six grands degrez qui mon-  
toient en piramide, de prés de  
cent Chandeliers d'argent  
entremeslez de Girandoles,  
Vases, Cassolettes, & autres  
pieces d'argenterie, au mi-  
lieu desquelles s'élevoit une  
Arche d'argent ornée sur les  
coins de feüillages & de Se-  
raphins aussi d'argent. Au  
dessus de l'Arche estoit pein-  
te la vision du Buisson ardent  
avec des Festons pendans  
aux deux costez d'un Cheru-

## 280 MERCURE

bin, comme si le tout eust esté entaillé sur une table de Rubis en bas relief en façon de Camaïeux. Au dessus de la mesme Arche on avoit préparé une place pour exposer le S. Sacrement, derrière lequel estoit une grande bordure d'argent soutenüe par deux Figures pareillement d'argent, & au milieu de la bordure paroissoit un Soleil de rayons transparens, qui servoit de fond au véritable Soleil du S. Sacrement, au dessus duquel s'élevoit une Couronne d'argent enrichie de pierreries.

Outre le nombre presque infiny de lampes & de lumieres qui faisoient briller cet Autel de toutes parts, on avoit eu soin de faire paroistre au travers des deux ouvertures qui sont de chaque costé, deux Gloires transparentes, peintes de nuages jaunes qu'on voyoit parsemez de testes de Cherubins, & éclairer par derrière d'un grand nombre de Bougies. Il seroit difficile d'exprimer la magnificence dont toute cette décoration parut aux yeux de tous ceux qui assisterent à

*Janvier 1687.*

Aa

## 282 MERCURE

cette Ceremonie. M<sup>r</sup> le Cardinal Ranuzzi, estant arrivé, on comença le *Te Deum*, qui fut chanté par la plus grande partie des meilleurs Musiciens du Roy & de la Ville. Il estoit de la composition du fameux M<sup>r</sup> Lorenzani, aussi bien que l'*Exaudiat* dont il fut suivy, avec un fort beau Motet chanté par le S<sup>r</sup> Favaly, Chantre de la Musique de la Chapelle du Roy, qui se fait admirer de tout le monde par la beauté de sa voix. Au moment que M<sup>r</sup> le Cardinal Ranuzzi commen-

ça à donner la benediction, tout l'air retentit de la décharge de deux cens Boëtes. L'Assemblée au sortir de l'Eglise trouva encore de nouveaux sujets d'admiration. L'on avoit dressé au devant de la grande Porte de l'Eglise un Echafaut de quatre-vingts pieds de largeur sur quarante de hauteur, sur lequel on avoit distribué par étages plus de mille Terrines de feu, cachées derrière des toiles transparentes, & peintes d'une architecture magnifique, représentant un superbe Port

A a ij

## 284 MERCURE

tail de Marbre transparent de toutes couleurs. Dans le Fronton du milieu estoient les Armes de France, & au dessous la Devise du Roy, le tout très bien éclairé. Le grand Fronton estoit soutenu par six grandes colonnes isolées avec leurs Pilastres & arrière-corps. Le mesme ordre estoit continué de chaque costé par quatre grands Pilastres, entre lesquels estoit d'un costé la Foy dans une niche sur un piedestal, & la Loy de l'autre, en grandes Figures transparentes, beau-

coup plus grandes que le naturel, comme estant les deux bases principales sur lesquelles cette Monarchie est appuyée. Toute la court estoit tapissée des deux costez jusqu'à la grande Porte de la rue Saint Honoré, au dessus de laquelle on avoit élevé un grand Tableau où estoit représentée l'Eglise triomphante, sous la figure d'une Femme vénérable, habillée de blanc, & qui tenoit une Croix. Elle estoit debout sur un grand char, passant par dessus des Figures terrassées qui

## 286 MERCURE

representoient l'Envie, l'Herésie, le Desespoir, la Maladie, &c. Le char estoit traîné par des Anges qui chantoient & jouïoient des Instrumens. Au dessus de la teste de cette Figure voltigeoient des troupes d'autres Anges, dont les uns portoient des Fleurs de Lys, d'autres le Portrait du Roy représenté en un grand Médaillon, couronné de Festons de lauriers, & d'autres l'Etendard de l'Eglise. Au dessus de ce Tableau estoit un Timpan, dans lequel on avoit représenté

plusieurs Anges, tenant un écriteau dans lequel estoit cette Inscription qui faisoit allusion au triomphe de l'Eglise.

*Tè sospite tuta triumphat.*

M<sup>r</sup> le Cardinal Ranuzzi témoigna plus d'une fois en sortant de cette Ceremonie, qu'il n'avoit jamais esté plus satisfait, que les Festes les plus solennelles de Rome, n'estoient ny plus magnifiques ny mieux entendues, qu'il y écriroit ce qu'il avoit veu, & qu'il en marqueroit.

## 288 MERCURE

la satisfaction à Sa Majesté. Ce témoignage a esté confirmé par toute l'Assemblée qui estoit des plus celebres, & il n'y a eu personne qui ne soit tombé d'accord, que rien ne pouvoit estre plus digne du sujet. Si la magnificence a paru dans cete Feste, on peut dire que tout y a marqué le bon goust de celuy qui en aourny les desseins, & qui a pris soin de les faire executer.

Les trois Cours superieures de la Ville de Rouen, qui avoient assisté le 12. de ce mois

mois à une Messe Solemnelle,  
 & au Te Deum qui fut chanté  
 en musique dans l'Eglise Ca-  
 thedrale au son de toutes les  
 Cloches & au bruit du Ca-  
 non & des Boëtes en Action  
 de graces de la guërison de Sa  
 Majesté, on a voulu marquer  
 par des vœux separez que  
 la santé de ce grand Monar-  
 que est la plus forte grace  
 dont la France puisse estre  
 redevable au Ciel. M. de Ris,  
 premier Président du Parle-  
 ment, ne cedant en rien au  
 zele de quatre premiers Pre-  
 sidents de son nom qui l'ont

B b

## 290 MERCURE

precedé dans cette Charge, & qui dans toutes sortes d'occasions ont fait paroître une passion extraordinaire pour le service de leur Roy & pour le bien de l'Estat, parut le Jedy 23. de ce mois à la teste de l'auguste Corps dont il est le chef, & descendit dans la Sale du Palais qui estoit tendue de tapisseries, & ornée de tout ce qui pouvoit rendre la ceremonie plus éclatante. Le peuple qui l'attendoit en foule, le receut avec des marques de joye extraordinaires. Tous ces Messieurs qui

estoyent en Robes rouges, ayant pris leurs places, on commença la Messe en musique. Elle fut célébrée par M<sup>e</sup> l'Abbé du Four qui est du corps, & grand Trésorier de l'Eglise Cathédrale. Après la Messe un Chœur nombreux de Musique entonna le *Te Deum*, pendant lequel M<sup>r</sup> le premier Président alla mettre le feu à un grand Bucher que l'on avoit préparé dans la Cour du Palais. Le peuple par ses acclamations donna le signal aux Canons & aux Boëtes dont le bruit se fit entendre

par tout. M<sup>r</sup> le premier President retourna en sa place joindre ses prieres à celles de toute l'Assemblée, mais son zele ne put estre satisfait d'avoir rendu des devoirs, où il avoit esté soutenu par tant de vœux ; il voulut donner des marques de joye, où luy seul eust part, & invita toute la Compagnie à venir dîner chez luy. On y trouva les violons, & quatre Tables où rien ne manquoit de ce qui pouvoit servir à la magnificence & à la bonne chere. Ce fut là qu'on fit de nou-

veaux souhaits pour la santé  
 & pour la prospérité du Roy.  
 M<sup>r</sup> le Premier President por-  
 ta la Santé de ce grand Prin-  
 ce, qui fut receuë avec toutes  
 les marques possibles de res-  
 pect & de joye. Le soir, les  
 Dames eurent leur tour.  
 Madame la premiere Presi-  
 dente les regala avec la mes-  
 me magnificence, & pendant  
 ce temps, le peuple qui a-  
 voit receu ordre de faire une  
 Feste publique de ce jour là,  
 estoit animé à la joye par un  
 grand feu allumé, & par une  
 fontaine de vin qui couloit

devant l'Hostel de ce premier Magistrat. Le lendemain la Cour des Aides suivit cet exemple, & le Samedi la Chambre des Comptes fit la mesme chose. Pendant ces trois jours les Fontaines de vin ne cessèrent point de couler, & les acclamations de toute la Ville retentissoient avec tant d'éclat, qu'il sembloit que la multitude des Peuples voulust l'emporter sur le bruit des Boëtes, & des Canons qu'on tiroit à tous momens. Les Avocats & les Procureurs qui ont fait aussi chanter un *Te Deum*, se

sont distinguez par des Illuminations surprenantes. Les Marchands ont joint de grandes aumônes aux Prières, & le zele de tous les Corps leur fournit de jour en jour quelque maniere nouvelle de remercier Dieu de la conservation d'un Prince si cher à toute la France.

M<sup>rs</sup> de la Ville de Blois n'ont rien oublié dans la même occasion de ce qui pouvoit marquer leur zele. Ils firent mettre le 19. de ce mois tous les Habitans sous les armes par Compagnies, sans

exception d'Avocats, de Procureurs, ny d'autres Bourgeois, qui tous se firent un tres-grand plaisir de faire connoistre par une Feste publique le respectueux amour qu'ils ont pour le Roy. Le *Te Deum* fut chanté en Musique avec beaucoup de solemnité dans l'Eglise des Jesuites, qui estoit parée extraordinairement & tres-bien illuminée. M<sup>s</sup> les Maire & Echevins, & M<sup>s</sup> les Officiers du Presidial y assisterent en Corps avec les plus Notables de la Ville. On fit ensuite allumer

un Feu de joye dans la Place qui est devant la porte de la mesme Eglise au pied du Château, où toute la Bourgeoisie estoit sous les armes. La décharge qu'elle fit de ses Mousquets, fut suivie de plusieurs coups de Canon, de quantité de Fusées volantes, & autres fortes d'artifices, qui furent tirez de dessus une des Tours de la Ville, voisine de cette Place. Toutes les rues estoient éclairées par les lumières que l'on mit par tout aux fenestres des maisons. Il y eut plusieurs Fontaines de vin, &

## 298 MERCURE

une entre autres qui coula depuis le matin julques au soir à la Maison de Ville.

L'exemple de M<sup>rs</sup> de Blois, fut suivy par les Habitans des Faux-bourgs de Foix de la mesme Ville. Ils se mirent sous les Armes au nombre de 350. vestus de mesme parure, avec chacun un ruban de Cravate de mesme couleur, & un Bonnet à la Dragonne, enrichy d'un galon d'or sur les coutures. Ceux des autres Faux-bourgs, de Vienne, de Bourgneuf & de S. Jean estoient aussi habillez fort lest-

ment, & chaque Faux-bourg avoit sa couleur, & la parure particuliere. Ils firent tous des Réjouissances qui firent connoître combien leurs cœurs estoient pénétrez de joye pour l'heureuse Convalescence du Roy. Le Clergé n'oublia pas de marquer aussi son zele par un *Te Deum* qu'il fit chanter dans l'Eglise du Château en grande cérémonie.

M<sup>rs</sup> de l'Académie Française, qui ont un intérêt tout particulier à la conservation de la Personne sacrée

# 300 MERCURE

de leur Auguste Protecteur, ont aussi donné des marques de leur joye par un *To Dieu* qu'ils firent chanter en Musique Lundy dernier 27 de ce mois, dans la Chapelle du Louvre. Comme ils tinrent une Séance publique l'après-dinée, & à laquelle fut employée entièrement à faire connoître les sentimens de respect, de profonde vénération, & d'attachement inviolable, qu'ils ont pour le Roy. Cet article demande plus d'étendue que je ne pourrois luy en donner sur

# GALANT. 20

la fin de cette Lettre. Ainsi je le remets jusqu'au mois prochain. Cependant je vous en voye la *seconde Partie des Lettres de M. le Chevalier d'Her...* que je vous fais esperer de plus deux mois, & que l'on commence à debiter dans la Boutique de la Veuve Blagart. Les Sujets de chaque Lettre, qui sont expliquez en peu de mots au commencement du Livre, vous apprendront qu'ils ne peuvent estre que fort galans.

On va debiter dans le mesme lieu un autre Livre,

302 **MERCURE**

intitulé, *Dialogues Satyriques & Moraux*. Le premier de ces Dialogues est entre l'Auteur & son Livre, auquel il remontre le peril où il s'expose en s'obstinant à vouloir paroître dans le monde, où le bel Esprit s'est érigé en Juge souverain des Ouvrages, au préjudice du bon Esprit. Il y en a un autre du Sérieux & de la Badinerie; un autre, de l'Or & de l'Amour; un autre, de la Flaterie & de la Verité, &c. On y fait connoître les avantages qu'a la Badinerie sur le Sérieux dans la conver-

sation, & dans beaucoup de productions d'esprit; celui qu'a l'Or sur l'Amour, pour faire de plus nombreuses & de plus promptes conquêtes; & la Flaterie sur la Verité en toutes sortes de conditions, & ainsi des autres Dialogues. Toutes les matieres en sont tournées agréablement; & comme leur diversité donne un champ libre à l'esprit, il faudroit estre de bien méchant goust, pour s'ennuyer de cette lecture.

Mademoiselle de Loubes,  
dont je vous ay parlé plu-

## 304 MERCURE

ieurs fois, & qui a eu l'avantage d'estre élevée Fille d'honneur de Madame, se fit Religieuse Mercredy dernier 2. de ce mois, dans le Convent des Filles de la Visitation du Fauxbourg S. Jacques, Madame qui luy fit l'honneur d'assister à cette Ceremonie, luy attacha son Voile elle-mesme, & Mademoiselle de Loubes le reçeut avec toute la fermeté d'ame qu'on peut attendre d'une personne entierement détachée du monde. Elle prit pour nom de Religion, Soeur Françoise de

# GALANT. 305

Sainte Elisabeth, en considération de cette Princesse, qui fut extrêmement touchée de cette action, aussi bien que Mesdames les Princeses d'Harcour & d'Epinoi, & toutes les autres Dames de la Maison qui l'accompagnoient. M. l'Evêque de Chartres fit la Ceremonie, & M. l'Abbé Boileau prononça un tres-beau Discours sur ce sujet.

Les vrais mots des deux Enigmes proposées dans ma Lettre de Decembre, estoient *la petite Verole*, & *la petite Peste*.

Janvier 1687

Cc

# 306 MELACURSE

passet la ligne. M<sup>r</sup> Cianac, Avocat des Châlons sur Saône; Rochaquet du Pont de Neuilly; & le Solitaire de la rue Sainte Croix de la Bretonnerie ont expliqué la premiere, & le sens de la seconde a esté trouvé par M<sup>r</sup> Lousdet du quartier de la Place Maubert; le Reformateur de la Langue Françoised'auprés de S. Severin; l'agréable Demirelle de la Porte Montmartre; les Belles du Pavillon du Faubourg du Pré au Mans; l'agréable Bounguignon de la rue des Roitevins; les deux

Belles & inseparables Berge-  
res ; Iris & Caliste ; le Berger  
Daphnis.

Ceux qui ont expliqué l'u-  
ne & l'autre sont M<sup>rs</sup> des  
Maronniers ; Vignier de Ri-  
chelieu ; du Tilieu ; l'Amant  
Solitaire payé d'ingratitude ;  
de Saint Germain le grand  
Chasseur du Bouleauve ;  
l'Amant de la Belle de la  
rue de la Monnoye ; Cleante  
de Sarrelouis ; le gros & fi-  
delle Amy Gascon de la Court  
& la Femme ; l'Amant de la  
charmante Nannette ; le fils  
de la Belle Maman ; le petit

Cc ij

# 308 MERCURE

Praticien à la grande moustache de la rue Barre du bec ; les Amans passionnez ; les Interessez en Amour ; le Chevalier de Beauregard ; le brave Pamieux. Mademoiselle Catin. Antoinette, F. de la Borde ; F. Gamot ; la plus aimable des trois Sœurs ; l'aimable Lingere du Palais ; l'aimable Javotte aux Airs languoureux de la rue des Fossez Saint Germain ; la cruelle Baronne devenue sensible du mesme quartier ; la bonne & charitable Brunette d'auprés la porte S. Martin ; Nannon

de la rue S. Bon ; la jeune Iris du Lion d'or & son Amant ; & la Femme à l'ancien bouza de la rue Saint Honoré.

Je vous envoie deux nouvelles Enigmes à mon ordinaire.



## ENIGME.

**C**eluy qui nous donne la vie  
 Est un estre inanimé,  
 Que malgré son esprit, & sa force  
 inouïe  
 On tient sans peine enfermé,

# 310 MERCURE

Dans un obscur manoir qu'en bonne  
 Compagnie,  
 Pour l'en faire forsir,  
 Nous allons investir  
 Sans Canon, Bombes, Poudre &  
 Meche  
 Nous sommes le jour & la nuit  
 Tantost avec succes, le plus sou-  
 vent sans fruit,  
 Occupez à faire une Breche,  
 Mais pour petite qu'elle soit,  
 Le Prisonnier s'échape, & dans  
 son sein arde  
 Sa Bisayeule le reçoit  
 C'est là que transportez par cette  
 ardeur avide  
 Qu'en nous l'eau ne peut temperer,  
 Sans nous mettre en soncy du nom  
 de parricide,  
 Nous ne l'accompagnons que pour  
 le devorer ;

# GALANT. 311

Mais dans cette action qui par  
roist inhumaine.

Et qui toutefois ne l'est pas.

S'il s'en faut rapporter à nostre  
Amy Silène,

Nous trouvons souvent le trépas.

Vous qui sur les bords d'Hyppo-  
crene.

Meditez nostre sort, Oedipes cu-  
rieux,

Cessez pour l'éclaircir de vous don-  
ner la gêne,

Nous allons par pitié vous en in-  
struire mieux,

Lors que le verre en main à vos  
Amis joyeux.

Vous portez la santé d'Iris ou de  
Elimene,

Vous nous voyez peut-estre expirer  
de vos yeux.

## AUTRE ENIGME.

**C**Eluy qui preside aux Saisons  
 Visite cent fois ses Maisons  
 Pour me communiquer l'éclat qui  
 l'environne ;

Cybelle m'a conçu des regards de  
 ce Dieu ,

Et mon destin veut qu'en tout licie  
 Les Roys me doivent leur Cou-  
 ronne.



Les Peuples nez au Siecle d'or  
 Ne me connoissent point encor ;  
 Je n'estois point pour eux le Soleil  
 de la Terre ,  
 C'est au Siecle de fer qu'on m'a ten-  
 du les mains ,

Et je n'ay tenté les Humains  
 Que depuis qu'ils se font la guerre.  
 C'est.

# GALANT

3

r

e

e

s

Handwritten musical notation on a staff. The notation includes a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a common time signature (C). The lyrics are written below the staff in a cursive hand. The visible lyrics are: "san feid", "ros", and "py". The notation consists of several measures with notes and rests.



*C'est en vain que pour me cacher  
S'entasse Rocher sur Rocher,  
Ils déchirent mon corps, ils me  
coupent les veines,  
Et sans pitié des maux que le monde  
a soufferts,  
Ils vont chercher jusqu'aux Enfers  
- L'eternel Auteur de ses peines.*

Voicy une seconde Chan-  
son qui ne vous plaira pas  
moins que la premiere.

AIR NOUVEAU.

**T**out est changé dans l'Uni-  
vers,  
Nos Arbrisseaux ne sont plus verds,  
Nos Bocages sont sans feuillages,  
Les Oyseaux y passent le jour  
Janvier 1686. Dd

# 314 MERCURE

*Sans chanter , sans faire l'amour-  
Nos Champs ne poussent plus d'her-  
bettes*

*Nos Jardins n'ont plus de fleurettes,  
Tout se sent icy bas*

*De la rigueur des frimats*

*Mon cœur seul ne change pas.*

Le Roy a donné plusieurs Be-  
nefices , sçavoir,

A M<sup>r</sup> l'Abbé d'Illiers, l'abbaye  
de l'Isle Chauvet , Ordre de saint  
Benoist , Diocèse de Luçon. Il est  
Neveu de M. le Marquis d'An-  
tragues , & Fils de M<sup>r</sup> le Marquis  
d'Illiers , qui estoit Lieutenant  
des Gendarmes , & qui fut tué à  
la Journée de Senef.

A M<sup>r</sup> l'Abbé Daquin , Fils de  
M<sup>r</sup> Daquin , Premier Medecin  
du Roy , l'Abbaye de S. Denys

de Rheims , Ordre de S. Augustin. Cette Abbaye est l'une des deux que M<sup>r</sup> l'Abbé de Coligny a remises entre les mains de Sa Majesté , s'estant creu obligé de ne pas laisser perdre un nom aussi fameux que celuy de Coligny , lors qu'il s'est veu le dernier de ceux qui le portent.

A M<sup>r</sup> l'Abbé Flecuriau , l'Abbaye de Nostre-Dame de Moreille , Ordre de S. Bernard, Diocese de la Rochelle. Il est proche Parent de M<sup>r</sup> le Controleur General.

A M<sup>r</sup> l'Abbé de Marillac , l'Abbaye de la Chaise - Dieu , Ordre de S. Benoist , Diocese de Clermont. Elle estoit vacante par la mort de M<sup>r</sup> l'Archevesque d'Alby. M<sup>r</sup> l'Abbé de Marillac

D d ij

## 316 MERCURE

est Frere de M<sup>r</sup> le Duc de la Rochefoucault d'aujourd'huy.

Madame de Caumont Lauzun a esté pourveuë en mesme temps de l'Abbaye de Saintes, Ordre de S. Benoist. Elle estoit Religieuse dans cette Maison.

Je vous ay déjà marqué que l'Archevesché d'Albya esté donné à M<sup>r</sup> de la Berchere Archevesque d'Aix. L'Archevesché d'Aix estant demeuré vacant par cette nomination, le Roy y a nommé M<sup>r</sup> de Conac Evesque de Valence. Ce Prelat, fort connu par son esprit & par son merite, a esté premier Aumosnier de Monsieur. Il est d'une des meilleures Maisons du Limousin.

Sa Majesté a donné l'Evesché de Valence à M<sup>r</sup> l'Abbé de

Champigny , Grand Vicaire de Pontoise , & Archidiacre de la Cathedrale de Rouën. Il est Frere de M<sup>r</sup> de Champigny , Intendant de Justice en Canada , dont le zele pour le Roy s'estant fait connoistre en beaucoup d'occasions a encore paru depuis quelques mois par le Buste de Sa Majesté qu'il a fait élever sur un Piedestal orné d'Inscriptions dans la principale place de Quebec , en presence de M<sup>r</sup> le Marquis de Denonville , Gouverneur de la nouvelle France , & de tous les Officiers des Troupes & des Vaisseaux. Ces M<sup>rs</sup> ont encore trois Freres , dont l'un est Prevost de l'Eglise de l'Isle ( c'est une Prevosté mitrée ) Un autre est Chanoine & Chancelier de l'E-

Dd iij

## 318 MERCURE

glise de Chartres , & un autre ,  
Capitaine de Vaisseau. M<sup>r</sup> de  
Champigny leur Pere a exercé  
successivement les Intendances  
de Moulins , Limoges , Tours ,  
& Rouën , & s'en est très-digne-  
ment acquité. Il est Fils de Mes-  
sire Jean Bochart de Champigny,  
qui après avoir esté Maistre des  
Requestes sous les Rois Henry  
III. & Henry IV. President aux  
Enquestes ; Conseiller d'Estat ,  
Ambassadeur à Venise , Contro-  
leur General , & Surintendant  
des Finances , fut mis à la teste  
du Parlement de Paris par le feu  
Roy , après la mort de Messire  
Jerome d'Hacqueville arrivée  
en 1628. Il fut fait ensuite Chef  
du Conseil des Depesches. Ce  
Conseil qu'on a supprimé faisoit

les Affaires Etrangeres, qui est ce que font presentement les Secretaires d'Etat. Il fit paroistre dans tous ces emplois une probité si exacte, & un desinteressement si entier, qu'on remarqua qu'au jour de sa mort il ne laissoit que le bien qu'il avoit eu de son patrimoine, quoy qu'il eust servy trente ans dans le Conseil. C'est ce qui a fait dire de luy, *Magnas inter opes inops*. Le Pere de ce premier President fut fait Maître des Requestes, sans avoir esté Conseiller dans aucune Cour Superieure.

M<sup>r</sup> l'Abbé de Montmorin a esté nommé Evesque de Die, dans le Dauphiné. C'est un homme dont la vie est exemplaire, & qui a long-temps demeuré dans

D d iij

## 320 MERCURE

le Seminaire des Missions Etrangères, où il estoit quand Sa Majesté l'a nommé Evesque. Il a beaucoup travaillé aux Conversions, & l'on peut dire que ses travaux, sa vertu & sa naissance l'ont élevé à l'Episcopat. Il est fort proche Parent de M<sup>r</sup> de Saint-Eran, Gouverneur de Fontainebleau, qui porte aussi le nom de Montmorin. L'Evesché de Die fut uny en 1275. à celuy de Valence, mais malgré cette union, l'Evesque avoit des Bulles des deux Eveschez qui n'appartenoient pas à la France en ce temps-là. Les Dauphins, qui estoient alors Souverains du Pays, troubloient souvent ces Evesques; & afin que le mesme ayant les deux Eveschez, fust

plus en estat de leur résister, le Pape Gregoire IX. jugea à propos de les unir. Cela n'est plus necessaire ; & le Roy ayant enveuë le bien que l'Eglise peut tirer de deux Evesques pour les Nouveaux Convertis, a tres-judicieusement defuny ces Eveschez.

Il me reste à vous parler des Gouvernemens. Celuy du Pays d'Aunis, qui vaquoit depuis la mort de M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de Navailles, a esté donné à M<sup>r</sup> le Comte de Grammont. Il est Frere de feu M<sup>r</sup> le Maréchal Duc de Grammont, & Oncle de M<sup>r</sup> le Duc de Grammont d'aujourd'huy. Tout le monde sçait qu'il a infiniment de l'esprit. Il s'est attaché à la Personne du Roy dans

## 322 MERCURE

toutes les Campagnes, où il l'a toujours suivy.

M<sup>r</sup> de Saint-Esteve, Lieutenant des Gardes du Corps, a eu le Gouvernement de Brouage. Il a long temps servy avant que d'estre dans les Gardes, & a continué ses services avec le même zele & la mesme ardeur depuis qu'il y est.

M<sup>r</sup> de Saint-Marc, Gouverneur d'Exilles, l'est presentement des Isles de Sainte-Marguerite. C'est un homme qui a servy avec une extrême fidelité dans les Emplois de confiance qui luy ont esté donnez.

M<sup>r</sup> de Caumont, Lieutenant Colonel du Regiment de Cavalerie d'Enguien, a esté fait Gouverneur d'Exilles. C'est une mar-

que que les services qu'il a rendus à Sa Majesté, luy ont esté agréables,

M<sup>r</sup> de Saint Viance, Enseigne, a eu la Lieutenance des Gardes du Corps, qu'avoit M<sup>r</sup> de Saint-Esteve, & cette Charge d'Enseigne estant demeurée vacante, a esté donnée à M<sup>r</sup> le Comte de Druy, Mestre de Camp de Cavalerie, Gendre de M<sup>r</sup> du Montal.

Le Roy a donné uue gratification de vingt mille francs avec une Pension de mille écus à M<sup>r</sup> de la Grange, aussi Enseigne, qui a vieilly dans le service. Comme il a remis sa Charge d'Enseigne entre les mains de Sa Majesté, Elle en a pourveu M<sup>r</sup> le Marquis de Lostange, Mestre de Camp de

## 324 MERCURE

Cavalerie. Je croy vous avoir parlé de ce Marquis dans quelque autre occasion.

Il s'est fait encore un changement en la personne de M<sup>r</sup> le Chevalier de Gassion, Enseigne des Gardes du Corps. Il en a esté fait Lieutenant, & M<sup>r</sup> le Comte de Gassion son Frere, Mestre de Camp de Cavalerie, a eu la Charge d'Enseigne. Ils sont de la Maison du Mareschal de ce mesme nom, & en ont le cœur.

Le 17. de ce mois le Roy donna à M<sup>r</sup> le Marquis du Repaire, cy-devant Colonel de Cavalerie, & Lieutenant des Gardes du Corps, le Gouvernement du Chasteau Trompette, qui estoit vacant par la mort de M<sup>r</sup> le Comte de Montaigu. Il est Fils.

# GALANT. 325

de feu Messire François de Geneste Gouverneur de la Citadelle de Montpellier, & ensuite de celle de Mets, où il est mort. Il avoit épousé Dame Marie de Beqhaut d'Angoumois, d'une fort Illustre Maison, qui luy a donné de tres-grandes Alliances. Celle de Geneste est d'une fort ancienne Noblesse, sortie du País de Medoc en Guyenne. M<sup>r</sup> le Marquis de Beaurepaire a pris alliance avec Dame Louïse Henriette de Bailleul, d'une tres-Noble Maison, originaire du País de Caux en Normandie. Je vous en parlay amplement lors que je vous appris que le Roy avoit accordé à M<sup>r</sup> le Marquis de Chasteau-Gontier, la survivance de la Charge de President au Mortier

## 326 MERCURE

possédée par M<sup>r</sup> le President de Bailleul son Pere.

Le Roy vint hier à Paris, & alla d'abord à Nostre - Dame pour y rendre graces à Dieu du parfait rétablissement de sa Santé. Sa Majesté fit ensuite l'honneur à la Ville d'aller dîner à l'Hostel de Ville, où Elle fut receüe à la descente de son Carrosse par M<sup>r</sup> le President de Fourcy Prevost des Marchands, & par M<sup>rs</sup> les Eschevins. Je ne puis vous exprimer quelle fut la joye de tous les Parisiens. Il y a tant de choses à vous dire là-dessus, que je remets jusqu'au mois prochain à vous en faire un ample détail. Je suis, Madame, Vostre, &c.

*A Paris ce 31. Janvier 1687.*

---

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, contenant plusieurs Relations, Histoires, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, AMEOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZÉ' a cédé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.









